

éditorial	
De Petrofina à PetroChina Patrice Darteville	3
dossier - culture pour tous?	
L'élitisme pour tous: oxymore populaire ou exigence démocrate?	
Daniel Vander Gucht.....	5
Culture ou cultures? France Lebon	7
La troisième culture Jean-François Dortier	9
De l'oubli du grec selon Sollers Michel Grodent	12
Les nouveaux gourous de la messe du temps présent	
Ben Durant	14
Le théâtre coincé entre offre et demande Christian Jade.....	16
société	
<i>Clandestino</i> L'entretien de Jean Sloover avec Frédéric Loore et Jean-Yves Tistaert.....	18
europe	
L'exception suisse Pascal Martin	20
monde	
L'irrésistible séduction chinoise Colette Braeckman.....	22
Au Kivu, le corps des femmes est un champ de bataille	
Colette Braeckman	24
«Ennemi combattant», ennemi du gouvernement américain	
Jean-Claude Paye	25
laïcité	
Communiqué de presse du CCL.....	27
Laïcité: formes et évolutions Patrice Darteville	28
idées	
Le retour des dieux, hommage à l'empereur Julien Jean-Loup Seban ..	29
Éducation scientifique: entre raison et déraison	
Yolande Mendes da Costa	30
culture	
L'Atlas du MAC'S Raymond Balau	31
Quand l'Homme fait la Bête Olivier Swingedau	32
agenda	34

En couverture: Un cœur qui pèse son pesant de dollars: «Hanging Hart (Magenta/Gold)» de Jeff Koons, l'artiste vivant détenant le record de l'œuvre la plus chère en vente publique (Sotheby's), soit 23,6 millions de dollars ! Une œuvre kitchissime qui mesure 3 mètres et pèse environ 1,5 tonne et dont la conception a demandé dix ans, la réalisation 6 000 heures de travail. © AFP.

Notre prochain dossier: La gratuité a un prix!

Pour commencer l'année 2008: cadeau! Gratuit évidemment! Mais que signifie cette gratuité? N'est-elle pas la face cachée d'une consommation souhaitée et même poussée jusqu'au bout d'une certaine logique capitaliste? Hors les rayons du soleil, qu'est-ce qui est gratuit? Le journal distribué dans le métro, le téléchargement de musique, les réductions en tous genres, les sms offerts...? Sans parler de quelques conquêtes sociales, prétendument gratuites, comme l'enseignement... Espace de Libertés tentera d'encadrer le concept et de tirer quelques conclusions. La vraie gratuité n'existe pas, nous ne l'avons pas rencontrée.

17

26

32

De Petrofina à PetroChina

Le monde occidental n'a guère eu l'habitude de voir son hégémonie contestée. Seul le Japon s'y est depuis longtemps risqué et on s'est accoutumé à ses automobiles, à ses motos et à ses appareils audiovisuels. Petit à petit, quelques pays asiatiques, Corée du Sud, Taiwan, Singapour se sont fait une place, réelle, mais discrète. Le jeu global n'en était pas fondamentalement perturbé, essentiellement parce que les pays que je viens de citer avaient de «bonnes raisons» de rester dans le sillage américain et occidental.

Avancées spectaculaires
La Chine pose d'autres problèmes. Tout récemment, sous l'effet de l'envolée des prix du pétrole, PetroChina est devenue de loin la première société pétrolière mondiale en termes de valeur de capitalisation. Elle vaut maintenant mille milliards de dollars, le double d'Exxon¹. Elle est devenue l'une des firmes qui vaut le plus au monde tous domaines confondus. La bourse de Shanghai l'a aidé². On savait depuis 2006 que la demande chinoise d'acier dopait l'industrie métallurgique mondiale et depuis, bien des secteurs sont en problème. La Chine kidnappe le bois belge. Elle met par là en péril la fabrication du papier en y ajoutant le rachat de 40% de nos vieux papiers³. L'Occident doit donc payer de plus en plus cher les produits dont il a besoin. En un mot comme en cent, il s'appauvrit face à la Chine et à quelques autres pays émergents. Il doit bien y avoir du sens à ce que le nombre de millionnaires en dollars ait progressé en 2006 de 21,2% à Singapour, 20,5% en Inde, 10,1% au Brésil et 7,8% en Chine contre 6% en France⁴ même si dans le niveau des revenus les plus élevés intervient un autre élément que la richesse globale, celui de sa répartition.

Cela ne concerne pas seulement les pays dans leur vie intérieure. La Chine inonde l'Afrique de ses crédits: 5 milliards de dollars à un pays aussi endetté que la République démocratique du Congo⁵. Le but est évidemment de s'emparer du sous-sol richissime de ces pays, mais il est fort possible que les Chinois soient plus efficaces que les Occidentaux pour aider les pays très pauvres, comme cela semble être le cas en Angola⁶. La Chine vise maintenant l'envoi d'un homme sur la lune et la puissance de l'armée chinoise inquiète les États-Unis eux-mêmes⁷.

Et la démocratie?

Depuis cinquante ans, les pays occidentaux consacrent des moyens à la lutte contre le sous-développement mais ce sont des pays outsiders qui ont maintenant pris place dans le «concert des nations». Il faudra donc faire une place, pas forcément petite, à de nouveaux invités. Au fond, par rapport aux intentions proclamées de développement du tiers-monde, le phénomène est positif, mais il ne se réalise pas comme prévu: on ne peut dire

que la Chine a bénéficié des crédits occidentaux pour le développement. La question –assez irréelle– de la gratuité ne se pose pas et il va falloir intégrer de nouvelles perspectives de compétition sans état d'âme. Fort heureusement pour les laïques européens, la Chine n'est pas un pays religieux, mais les droits de l'homme n'y ont pas cours. On y a le choix entre le pouvoir autoritaire, le cynisme ou l'affairisme généralisé, sans exclure le cumul de ces termes.

Au Brésil, Lula essaie de faire prévaloir une sorte de social-démocratie, mais ce que nous voyons, c'est la prise de contrôle de «notre» bière belge via cet «étranger» Inbew. Nous devrions mettre nos pratiques en accord avec nos idéaux proclamés, mais il est bien clair que globalement, nous n'aurons pas affaire à des parangons de démocratie. Ceci dit, dans leurs relations avec les pays dominés, les pays occidentaux ont toujours fait preuve d'une brutalité dont nous allons sûrement bientôt payer le prix.

Transformations politiques

La transformation économique se fait et paraît dure à supporter à beaucoup. Mais que dire de la transformation politique? Nous aimons encore moins perdre notre rang sur ce plan.

Je lis par exemple beaucoup de bonnes paroles sur le programme nucléaire iranien.

À l'évidence, celui-ci vise le nucléaire militaire ou s'en réserve la possibilité. Comme laïque, je suis perplexe devant les montagnes d'argent dévorées par ces projets en Inde, au Pakistan ou en Iran. Les États n'ont pas eu la sagesse de l'Afrique du Sud et du Kazakhstan de renoncer à une arme qu'ils avaient acquise.

Mais l'Occident (Russie comprise en ce sens) peut-il donner quelque leçon? Les dirigeants iraniens sont dénoncés comme dangereux. Peut-être, mais que ne nous a-t-on pas dit du danger des soviétiques? Les deux «grands» d'autrefois n'ont-ils pas cherché à faire renoncer la France à l'arme atomique voici trente ans?

Prendre le risque d'un conflit par une opération préventive peut-être faisable⁸ –surtout si l'on voit la récente répétition générale des Israéliens le 6 septembre en Syrie– ne masque guère que notre incapacité à admettre un monde différent, multipolaire et certes plus dangereux même si l'effet de dissuasion du nucléaire n'est pas près de s'éteindre⁹.

Nous voilà bien loin de l'orange bleue, me dira-t-on. Peut-être est-ce ma façon d'en traiter en manifestant à peine indirectement le caractère irréel ou décalé de certains débats belgo-belges.

Entre Linkebeek et la bourse de Shanghai, chacun choisit ce qu'il préfère, à ses risques et périls. ■

Patrice Darteville

¹ Le Soir du 6 novembre 2007.

² Le Figaro du 30 octobre 2007.

³ Le Soir des 28 et 29 juillet et du 21 août 2007.

⁴ Le Monde du 29 juin 2007.

⁵ Alain Lauzas dans Le Monde du 17 octobre 2007. Voir aussi en pages 22-23, l'article de Colette Braeckman.

⁶ Tout en y trouvant du pétrole, cf. Alec Russell, «The new colonialists», Financial Times du 17 novembre 2007.

⁷ Laurent Zecchem dans Le Monde des 27 et 28 mai 2007.

⁸ Voir, serait facile, d'après Martin Van Creveld, de l'université hébraïque de Jérusalem, Le Monde du 2 novembre 2007.

⁹ Les efforts de la politologue Thérèse Delpach pour nous persuader du contraire me semblent bien laborieux (Le Monde 2 du 31 mars 2007).

CULTURE POUR TOUS?

...ou pour quelques-uns, privilégiés, happy few détenant connaissances et moyens? Ceux qui ont bénéficié d'une véritable éducation qui permet de les distinguer de ceux qui n'y ont pas eu accès.

Où en est le processus tant souhaité d'une véritable démocratisation de la culture? Et puis, de quelle culture parle-t-on: Madonna ou Mozart?

Instrumentalisation de la culture, dilution dans le grand tout culturel... les auteurs de ce dossier tentent d'explorer un concept multiforme qui échappe à toute réponse définitive, ce qui justifie ce titre interrogatif qui ne peut qu'inciter à y réfléchir encore et encore.

La culture ne serait-elle pas finalement une affaire de contagion? «La pédagogie de l'enthousiasme», pour citer Aragon.

L'élitisme pour tous: oxymore populiste ou exigence démocrate?	5
Culture ou cultures?	7
La troisième culture	9
De l'oubli du grec selon Sollers	12
Les nouveaux gourous de la messe du temps présent	14
Le théâtre coincé entre offre et demande	16

L'élitisme pour tous: oxymore populiste ou exigence démocrate?

Et si la culture était un moyen de se réapproprier le monde?

L'invitation qui m'est faite de partager ma réflexion sur le caractère supposément élitiste de la culture charrie son lot d'idées reçues sur l'art contemporain, jugé tour à tour scandaleux et ennuyeux, incompréhensible et facile, le ridicule du monde de l'art qui célèbre des fumisteries et snobe le grand public, etc. Or ces lieux communs sont désormais si répandus qu'ils m'incitent à saisir cette nouvelle occasion de rappeler, moins par provocation que par conviction, la fameuse formule d'Antoine Vitez, alors à la direction du Théâtre National Populaire: «l'élitisme pour tous». Programme si brillamment mené par Jean Vilar, et avec un succès tel auprès des classes populaires qu'on ne l'imagine plus possible aujourd'hui que par le biais de l'arsenal des industries de la culture de masse et de la spectacularisation de la culture.

C'est que ce projet généreux de démocratisation de la culture, qui ambitionnait de faire voler en éclats les distinctions traditionnelles entre culture populaire et culture savante, s'est trouvé contesté par les contempteurs d'une culture soi-disant qualifiée de bourgeoise et d'élitaire (il n'est que de voir la défiance et le désarroi de la bourgeoisie même «cultivée» face à la création contemporaine ou le désintérêt de nos élites économiques et politiques quand il s'agit de financer la culture et l'éducation artistique censée donner à chacun l'envie et les moyens d'accéder à la culture et d'en jouir). Il faut donc se garder de croire que la culture savante, dite d'élite, est réservée à la classe bourgeoise et que les classes populaires doivent s'en méfier comme de la peste au profit d'une culture basée sur le consensus identitaire, régional, territorial, ethnique ou autre. Si la citoyenneté démocratique suppose la participation culturelle de tous et l'égale dignité culturelle pour tous, elle ne peut davantage se réaliser sur le refus de la culture savante que sur la seule exaltation des cultures communautaires. La démocratisation de la culture —ou «la culture pour tous»— dans les années 1950 et 1960 sera battue en brèche et supplantée par le concept de «démocratie culturelle» —ce qu'on pourrait traduire par «à chacun sa culture»— dans les années 1970 et 1980, tant en France, bien sûr, avec le changement de cap opéré au ministère de la Culture sous les directions de Malraux puis de Lang, mais partout ailleurs en Europe et dans le monde puisque ces combats idéologiques, qui ont surchauffé et déchiré le secteur culturel et associatif de l'époque, ont été menés jusqu'à la tribune de l'Unesco. Ce qui amène certains à invoquer aujourd'hui la «démocratisation culturelle», notion qui contracte ces deux modèles de politique culturelle antinomiques. Cela indique bien, me semble-t-il, le nœud du problème, à savoir l'introduction problématique —ou dialectique— de la question identitaire dans le débat po-

litique sur les rapports entre la culture et la citoyenneté, soit la participation culturelle dans une société qui, pour mondialisée et multiculturelle qu'elle soit, n'en demeure pas moins clivée suivant des rapports de classe.

Une discrimination culturelle qui légitime la domination sociale et économique

Situer le débat sur la culture en relation avec le discours politique renvoie nécessairement à la question des usages sociaux et politiques de la culture, et à cet égard force est de constater que l'invocation de la culture, «être cultivé» ou non, au sens où on l'entend ordinairement, revient à faire de la culture un attribut de la personne qui va permettre de discriminer les individus distingués de ceux qui ne le sont pas. Or cette forme de discrimination culturelle redouble très exactement les formes de la domination sociale et économique en leur conférant une manière de légitimité, de naturalité et de fausse innocence. Il faut donc reconnaître que la culture peut servir à assurer une forme de domination symbolique qui est d'autant plus redoutable qu'elle est insidieuse. Chacun, en effet, peut revendiquer, au nom de la subjectivité érigée en valeur suprême de notre société et en vertu d'une supposée liberté de goût, son droit de préférer Mozart à Madonna ou inversement de préférer la chanson populaire à l'opéra. Il n'en reste pas moins que les œuvres culturelles aussi bien que les pratiques culturelles sont hiérarchisées socialement de telle sorte que nos goûts et nos choix culturels nous classent inmanquablement. C'est ainsi que s'opère une dualisation entre une culture de masse, destinée à chacun mais décriée par les élites, et une culture que l'on qualifiera de savante, car elle suppose la maîtrise de compétences spécifiques, et dont s'auto-exclut le «grand public», faute précisément de clés pour la comprendre et l'apprécier, soit finalement faute d'une éducation, d'une sensibilisation et d'une pédagogie appropriées. Il n'existe pas de méthode idéale ou de recette magique pour assurer la participation culturelle. La seule règle en la matière semble bien être celle de la contagion; la seule manière efficace, celle de la «pédagogie de l'enthousiasme» pour citer Aragon. Il convient sans doute encore et toujours, comme disait Antonio Gramsci, d'*«allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté»*.

Le «devenir-populaire»

Le projet de démocratisation de la culture a par ailleurs la réputation d'avoir échoué dans sa mission. Ce jugement sévère mérite néanmoins d'être révisé à l'aune du succès

public que rencontrent nombre d'institutions culturelles aujourd'hui — à commencer par les musées dont l'image poussiéreuse et désaffectée n'est vraiment plus de mise — et au regard du formidable travail d'accueil, de communication et de médiation entrepris dans la plupart des secteurs de la culture. Certes, la fréquentation massive de certains équipements culturels, parfois détournés par des fonctions plus touristiques et événementielles que proprement culturelles, ne doit pas faire accroire que la participation culturelle est soudainement devenue populaire et démocratique (les chiffres continuent à accuser une forte disparité dans les pratiques culturelles, tant qualitativement que quantitativement, en fonction du milieu social et du niveau d'études). Mais nombre d'indicateurs signalent un souci croissant, tant de la part des opérateurs culturels que des artistes eux-mêmes, d'ancrer la création et la diffusion culturelles dans le réel, de donner prise à un art de

réflexion autant que de participation — un art qui «dévoile la causalité complexe des rapports sociaux», comme disait Bertolt Brecht qui préconisait de «comparer la peinture de la vie, non pas simplement avec une autre peinture, mais avec la vie elle-même.» Et si son engagement artistique s'accommodeait si bien d'un engagement populaire, c'est qu'il était bien conscient qu'«une œuvre littéraire n'est pas d'emblée compréhensible simplement parce qu'elle est écrite de la façon dont furent écrites celles qui l'ont précédée. Pour que ces dernières soient elles-mêmes compréhensibles, il avait fallu faire quelque chose. De même nous devons faire, nous, quelque chose pour rendre les œuvres nouvelles compréhensibles. Il n'y a pas seulement "l'être-populaire", il y a le "devenir-populaire"».

Si les pouvoirs publics pouvaient davantage se départir de considérations populistes, il est fort à parier que cet élitisme démocratique cesserait d'apparaître comme un oxymore quelque peu désuet et renouerait avec le succès populaire d'une culture authentique qui ne flatte pas le consommateur mais intéresse le citoyen. L'élitisme démocratique n'est, en effet, rien d'autre dans mon esprit, comme dans celui des promoteurs de l'éducation populaire, que le respect tant des créateurs qui ne doivent en aucun cas brader leur travail pour être compris du plus grand nombre et s'abandonner à des recettes populaires éprouvées que peut reconnaître un public habitué à consommer sans effort, que de ce même public qui ne demande qu'à se cultiver et dont le dénigrement de la création contemporaine n'est que le symptôme de son désarroi et de sa frustration de ne pas disposer des clés qui lui seraient nécessaires pour apprécier ce qui lui échappe.

Le politique peut trouver son compte à promouvoir des animations de rue, du festif et du ludique, exalter la culture du terroir, voire, dans une phraséologie rajeunie, la diversité culturelle, tout en dénonçant l'élitisme de la création contemporaine, par ailleurs largement ignorée des élites comme de la classe politique. Mais cette instrumentalisation de la culture qui la dilue dans le «tout culturel» conduit à la négation même de ce qu'elle recèle de vertus émancipatrice et critique. La culture participe, en effet, du savoir et de la solidarité en un double mouvement, à la fois d'émancipation spirituelle (la culture libère des préjugés et nous amène à reconnaître l'altérité en nous-mêmes) et de solidarité de condition (la culture nous fait prendre conscience de notre commune condition humaine, de ce qui nous lie, de ce que nous partageons par-delà l'humaine diversité). La culture — dans toute la diversité actuelle de ses expressions et de ses pratiques — demeure indissociable de l'idéal démocratique d'un accès égalitaire et libre au patrimoine culturel comme à la création actuelle. La culture me semble donc toujours une merveilleuse école de liberté et une expérience de vie qui représente cette part indispensable — aussi bien pour l'individu que pour la société — d'utopie, c'est-à-dire de pari sur un devenir à imaginer, à rêver, à construire aussi. Car, loin d'être une évasion ou une fuite hors du monde, la culture vivante et vécue nous invite à nous le réapproprier. ■

Daniel Vander Gucht

Docteur en sociologie, Chef de travaux à l'ULB
Directeur du Centre de sociologie générale de l'Institut de sociologie

«Les voisins, nos amis» — «Ancrer la création et la diffusion culturelles dans le réel, donner prise à un art de réflexion autant que de participation»: la démarche du Mac's avec Angel Vergara Santiago est manifeste de cette approche. Il s'agissait pour l'artiste de photographier les voisins du Musée du Grand-Hornu, les associant ainsi à sa propre démarche artistique et à celle du Mac's. Accessible jusqu'au 30 décembre — Mac's, rue Sainte-Louise 82, Hornu — www.mac-s.be

Culture ou cultures?

Culture élitiste, culture populaire, culture bourgeoise, culture du pauvre, culture jeune, culture ethnique, cultures du monde, culture de masse..., les qualificatifs ne manquent pas pour identifier culturellement certaines composantes sociales. On pourrait tout aussi bien dire pour «isoler» certains groupes ou classes sociales d'une culture pensée comme une culture «universelle» ou «occidentale», voire comme «la» culture «pure et simple».

De nombreuses combinaisons oppositionnelles, contradictoires ou complémentaires ont été réalisées sur base de ces identifications *socioculturelles* de la culture. Je propose d'en aborder cinq en développant particulièrement la deuxième qui est, encore aujourd'hui, la plus marquante.

1. Culture élitiste / Cultures populaires

Initié dans une période de revendications égalitaires et de mouvements sociaux, le débat a d'abord été mobilisé par la dimension sociale de la culture et s'est focalisé sur l'opposition «culture élitiste / cultures populaires».

L'opposition cultures populaires (le pluriel est de rigueur) et culture élitiste (le singulier va de soi) introduit les tensions sociales dans le champ culturel et pose la question de la définition de la culture: pertinence du singulier ou du pluriel; amplitude de sa portée, de son contenu. Posé en ces termes (élitisme/populaires), ce débat met en évidence deux points forts qui n'ont pas toujours été communément admis: d'une part, il manifeste que la culture est à décliner au pluriel; d'autre part, il implique la reconnaissance de la coexistence, et donc d'une certaine pertinence, de ces cultures en lien avec les groupes sociaux qui sont censés les incarner.

2. Démocratisation de la culture / démocratie culturelle

La tension entre démocratisation de la culture et démocratie culturelle s'est développée à partir des années 60. Ces concepts indiquent des tendances «descendante» et «montante» de la culture par rapport aux individus qui la créent, la produisent, l'utilisent, la vivent. Cette dichotomie est de plus en plus souvent considérée comme dépassée dans les faits et dans les esprits, notamment parce que nous sommes dans une période où la transversalité devient un enjeu affirmé et où la pluridisciplinarité devient une pratique courante, balayant les refuges dans des positions trop bien «campées».

3. Démocratisation de la culture: la culture pour tous

Le concept de démocratisation de la culture est chronologiquement le premier; il induit une définition stricte, exigeante, savante, académique de la culture. La culture: c'est la somme des connaissances, des sciences et surtout de l'art. La culture est ce qui est reconnu comme

fondamentalement, originellement œuvre humaine, tout en s'autonomisant, s'universalisant par rapport aux individus qui l'ont produite. Tout l'enjeu de la démocratisation est de donner à tous, par l'éducation, non seulement la connaissance mais aussi le goût et l'intérêt. C'est principalement l'éducation scolaire, accessible à tous, dont l'objectif est d'égaliser au maximum les chances, qui devrait contribuer à la démocratisation de la culture. C'est aussi la politique culturelle, principalement sur deux plans. Tout d'abord en veillant à permettre l'accès, principalement financier, par des prix abordables, des réductions, mais aussi par la décentralisation, la diffusion médiatique, à un maximum de public.

• Démocratie culturelle: la culture par tous

La démocratie culturelle a été portée par la politique culturelle en Communauté française par Marcel Hicter, Directeur général de la Jeunesse et des Loisirs (du ministère de l'Éducation nationale et de la Culture): «Mon option est donc: ni la culture pour tous, ni la culture pour chacun mais la culture par chacun dans une optique de développement de tous»¹. La démocratie culturelle se fonde sur une autre définition de la culture, plus large qui rejoint celle de l'Unesco. Elle se fonde sur l'idée que tout le monde, chacun-e a une culture ou a de la culture, que tout le monde, chacun-e est un citoyen, une citoyenne à la fois impliqué dans un ancrage socioculturel et libre-libéré par ses choix, ses convictions et ses options de vie. Nécessairement, la démocratie culturelle appelle une définition de la culture plus mouvante, moins externe à l'individu. La définition ne porte ici plus seulement sur les savoirs mais aussi sur les valeurs, les manières de vivre, les pratiques. Il ne peut plus y avoir de monopolisa-

¹ Marcel Hicter, «Démocratisation de la culture ou démocratie culturelle» dans *Pour une démocratie culturelle*, édité par la Direction générale de la Jeunesse et des Loisirs du Ministère de la Communauté française et la Fondation Marcel Hicter, 1980, pp.325-339.

• Définition de la culture par l'Unesco

«La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.» Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

• Définition de la diversité culturelle par le Conseil de l'Europe

«La diversité culturelle s'exprime dans la coexistence et les échanges de pratiques culturelles différentes dans la fourniture et la consommation de services et de produits culturellement différents». Déclaration du Conseil de l'Europe sur la diversité culturelle, adoptée par le Conseil des Ministres - 7 décembre 2000.

«Elle implique la nécessité d'être attentif aux différences qui existent entre groupes culturels et au sein de chacun d'eux. La diversité culturelle doit dépasser la dichotomie majorité/minorité et intégrer la complémentarité entre l'universel et le singulier, pour que le dialogue interculturel soit vécu d'une manière nuancée, dynamique et ouverte. Dans toutes ses dimensions, la diversité culturelle est un enrichissement pour les individus et les groupes; elle produit non seulement des formes nouvelles de relations sociales, nourries par les migrations et renforcées par les processus d'échange, mais aussi de nouvelles formes d'identité multiculturelle...»

Déclaration sur le dialogue interculturel et la prévention des conflits adoptée par les ministres européens responsables des affaires culturelles - Opatija (Croatie) - 22 octobre 2003.

tion de la culture par certains qui la dispenseraient plus ou moins généreusement, mais production par chaque groupe social ou culturel de ses propres codes culturels. L'idée de démocratie culturelle intègre autant des enjeux de subversion et de mise en question de l'ordre établi, de la société, des formes de culture dominante ou imposée que des enjeux de cohésion sociale, de participation, de solidarité, d'action collective. Le concept de démocratie culturelle affirme fortement le lien entre culture et politique, comme l'écrit Marcel Hicter: «*Cela veut dire que cette société démocratique exige que chaque citoyen soit éduqué à la théorie et à la pratique de la démocratie. Cette éducation est une composante essentielle de la politique culturelle générale*»².

● Complémentarité des deux approches³

On a souvent tendance à les présenter en opposition alors que ces deux approches sont fortement complémentaires et servent les mêmes objectifs démocratiques et égalitaires. La politique culturelle a investi sur les deux approches qui doivent s'interpénétrer pour donner leur pleine efficacité et légitimité: poursuivre et développer tous les efforts de démocratisation en veillant à faire partager une pluralité de cultures et de savoirs et parallèlement, soutenir la démocratie culturelle en développant les expressions et les actions culturelles qui renforcent effectivement les moyens d'appropriation par tous et chacun-e de la connaissance, de l'éducation, de la formation, de l'information, de la sensibilisation qui donnent les clés de compréhension et ouvrent au plaisir de la découverte culturelle et artistique. Georges Liénard (MOC) formule les intérêts et les risques de cette interaction en ces termes: «...une faible démocratisation de la culture (dans un état donné des moyens culturels existants) renforce un manque de démocratie culturelle tandis qu'une forte démocratisation culturelle peut aussi bien favoriser un pluralisme culturel qu'une diminution de celui-ci»⁴. Il est clair que les politiques culturelles ont d'abord œuvré à la démocratisation de la culture et qu'il a donc fallu, d'une manière déterminée, faire place à des enjeux et dispositifs de démocratie culturelle. Cette légitimité n'a pu se construire qu'en recourant à des arguments percutants et parfois critiques à l'égard des politiques de démocratisation. Dans une intervention prononcée en 1976, Marcel Hicter démontre que l'émergence de la question de la démocratie culturelle est née du constat de l'échec des politiques de démocratisation, tant culturelles qu'éducatives. Il ne suffit pas de proposer une offre qui a toutes les apparences de l'accessibilité et de l'ouverture pour que chacun s'en satisse avec les mêmes opportunités. Il faut donc «passer» à d'autres formes d'intervention et d'action.

3. Démocratie culturelle et culture de masse

C'est entre la culture de masse et la démocratie culturelle que la tension est effective et que les enjeux sont opposés.

Marcel Hicter poursuit son analyse en montrant que la priorité de la démocratie culturelle est rendue urgente par l'envahissement outrancier et homogénéisant de la culture de masse, couplée avec le développement des médias audiovisuels et des industries culturelles. C'est sur ce plan que doivent s'engager le combat et le débat: entre consommation et participation, entre spectateur et acteur, entre exploitation du travail par le capitalisme et civilisation des loisirs et du temps libre.

2 Ibid.

3 Voir aussi «L'articulation de la démocratisation de la culture et de la démocratie culturelle» dans *Culture et Citoyenneté*, édité par le service de l'Éducation permanente, Bruxelles, 2002.

4 Georges Liénard, «Mouvements sociaux, démocratisation et démocratie culturelles», dans les actes du colloque «Culture et Société», édités par le service de l'Éducation permanente, Bruxelles, 1996.

5 Jean-Louis Genard, *Les pouvoirs de la culture*, Éditions Labor, Quartier libre, Bruxelles, 2001.

4. Art et démocratie culturelle

Les politiques culturelles axées sur le développement de la démocratie culturelle ont suscité celui de la vie associative et ont favorisé l'émergence d'une société civile, avant la lettre, qui est aujourd'hui appelée de toutes parts comme interface entre populations et décideurs politiques, qui joue également des rôles décisifs en s'interposant entre le politique et l'économique, le monde des droits et le monde des profits. Cette orientation a eu tendance à évacuer la problématique de l'art, ou du moins à en diminuer fortement la portée dans le champ socioculturel.

Or, pendant ce temps, l'art lui-même évoluait, se déscentralisait de l'intérieur, se repositionnait autrement dans le champ de la culture, s'intéressait aussi à ses processus de création et de socialisation, questionnait, critiquait, cherchait délibérément à déconcerter les certitudes et la société sous tous ses aspects, s'inscrivait davantage dans la vie quotidienne et recherchait activement la participation de publics. Bref, l'art, sous toutes ses formes, était également gagné à des enjeux de démocratie culturelle. C'est cette dynamique qu'exprime Jean-Louis Genard dans son livre *Les pouvoirs de la culture*: «*C'est une caractéristique des artistes contemporains que d'avoir cherché à briser les carcans des genres et des objets reconnus par la spécialisation de leur discipline, pour puiser dans les réservoirs d'objets, de situations, de lieux, de représentations,... offertes par l'existence la plus quotidienne. Sans doute est-ce maintenant le mouvement inverse que nous attendons: celui qui voudrait voir l'expérience la plus quotidienne enrichie par les ressources offertes par le travail des artistes, et notamment des artistes les plus contemporains*»⁵.

5. Diversité culturelle: une nouvelle approche de la démocratie culturelle

La question de la reconnaissance, du respect et de la valorisation de la diversité culturelle devient une évidence. C'est une formulation actuelle de l'approche de la culture par la «démocratie culturelle»: tous les groupes sociaux, quelles que soient leurs différences et quelles que soient les raisons de ces différences (faits, situations ou positions, données et/ou choisies) ont des droits et des devoirs égaux et doivent pouvoir prendre une part active à la construction du paysage démocratique et culturel, accéder à la représentation et à l'expression dans l'espace public.

Le concept de «démocratie culturelle» fait référence aux «classes sociales» et est basé sur l'idée que les différences et inégalités sociales ont des implications sur les dimensions culturelles tandis que le concept de «diversité culturelle» représente le versus «groupes ethniques, religieux, linguistiques...» basé sur l'idée que les différences et inégalités culturelles ont des répercussions sur les inégalités politiques et sociales.

Le développement de la diversité culturelle et de l'interculturalité qui résulte de la confrontation et du dialogue entre les cultures est un des défis majeurs pour les politiques culturelles d'aujourd'hui.

France Lebon

Directrice du Service de l'Éducation permanente
DG de la Culture - Ministère de la Communauté française

La troisième culture

Une «troisième culture» émerge avec Internet, rivalisant avec les institutions de production et de diffusion du savoir. L'avènement d'un tiers état culturel annonce-t-il le début d'une révolution mentale?

Levé à 6h55. À peine dix minutes plus tard, je suis face à mon écran, assis sur un fauteuil, le portable sur mes genoux, un café à portée de main. Première urgence: les emails. Par magie, la pluie de spams qui inondaient ma boîte à lettres virtuelle s'est épuisée depuis un mois. Je relève donc quelques courriels personnels et professionnels. Parmi eux une newsletter scientifique me livre une information qui m'intrigue, une découverte sur les plus vieilles traces humaines. Une équipe d'archéologues annonce avoir trouvé en Égypte des traces de pas fossilisées remontant à plus de deux millions d'années! Je laisse mes emails en souffrance (je répondrai plus tard...) pour suivre la piste.

Elle m'amène à un site d'archéologie où la découverte est exposée en détail. Cela se passe dans l'oasis de Siwa. Où est-ce exactement? Pour mieux localiser le site, j'ouvre *Google Earth*. En moins d'une minute me voilà en train de survoler l'Afrique, puis de zoomer sur une oasis égyptienne comme si j'étais à bord d'un satellite. À peine un quart d'heure après être sorti du sommeil, je suis embarqué dans mon cocon numérique à planer au-dessus de l'Afrique. Première promenade informationnelle de la journée. Première dérive aussi. Parti dans le but de relever le courrier, je me suis déjà laissé embarquer dans une ballade cognitive, stimulante et stressante à la fois.

Il est banal de dire que nous vivons, avec Internet et le Web, une révolution technique et culturelle. Banal, mais pas forcément faux. Quelle sera son ampleur? Jusqu'où la dynamique enclenchée nous entraînera-t-elle? Nul ne le sait. Serions-nous plutôt engagés dans une «révolution symbolique» aussi profonde que l'invention de l'écriture ou de l'imprimerie? L'anthropologue Jack Goody a consacré plusieurs ouvrages à étudier l'impact de l'écriture comme «technologie intellectuelle». L'écriture, nouveau tremplin pour la pensée, a démultiplié les capacités de notre mémoire, stimulé le raisonnement et la réflexivité et permis aux idées de franchir les frontières du temps et de l'espace. Sur le plan institutionnel, la civilisation de l'écrit a aussi donné naissance à de nouvelles élites intellectuelles (scribes, lettrés...) et canonisé certains savoirs (lois écrites, religions du Livre...)⁶. Transformation des institutions de savoir d'une part, changement cognitif d'autre part, tels sont les grands bouleversements en-

gendrés par l'écriture. Internet et le Web auront-ils des effets similaires sur la pensée? Peuvent-ils eux aussi bouleverser les dispositifs de production et de diffusion du savoir, changer le travail intellectuel et transformer de fond en comble la culture?

Un tiers état culturel

Internet, c'est d'abord l'avènement d'une «troisième culture», qui s'affirme aux côtés des autres pouvoirs culturels (la culture académique et celle des médias). Le succès du Web tient avant tout à l'essor des sites personnels et associatifs, forums, blogs et autres wiki, offrant un nouvel espace public pour l'expression des idées, opinions et créations personnelles jusque-là cantonnées à la sphère privée. Artistes en herbe, sa-

Article publié avec l'aimable autorisation du mensuel français *Sciences Humaines*. Le dossier dont il est tiré s'intitulait: La pensée Internet - Sciences Humaines - octobre 2007 (n°186).

vants amateurs, pirates, diaristes et autres passionnés en tout genre forment de nouveaux bataillons d'un nouveau «tiers état culturel». Les analyses vont bon train. Si les uns saluent l'avènement d'une nouvelle «démocratie cognitive», les autres s'alarment des dangers d'une «sous-culture Web» qui nivelle tout sur son passage. Pour Joël de Rosnay, le Web sonne la «révolte du proNetariat»: rien moins qu'une nouvelle lutte de classes centrée autour de la maîtrise du savoir³. Andrew Keen s'inquiète de l'avènement d'un «amateurisme culturel», superficiel et médiocre, qui tue la véritable culture⁴. Pour Cyril Lemieux, la «blogosphère citoyenne» traduit l'exaspération d'une nouvelle couche d'«intellectuels frustrés».

Une analyse circonstanciée du contenu du Web inviterait à la prudence. Internet est un espace culturel très hétérogène qui ne se laisse réduire ni à une glorieuse révolution culturelle détrônant sur son passage les ordres culturels établis, ni à une «sous-culture» dégradée.

La presse et l'édition bouleversées

Une chose est sûre, la troisième culture ébranle le «second pouvoir» culturel — celui de la presse et l'édition. L'onde de choc est brutale. La baisse des ventes des libraires et journaux est un phénomène international, massif et structurel⁵. Aux États-Unis, le nombre de lecteurs de journaux et magazines a baissé de 10% entre 1994 et 2006, pendant que le nombre d'Internet users explosait. La France comptait 28 millions d'Internet users en février 2007, soit plus de la moitié de la population (une augmentation de 7% par rapport à 2006). Dans le même temps, la lecture des journaux s'érode. Le paradoxe de la presse est qu'elle nourrit elle-même sa propre concurrence en offrant l'essentiel de ses éditions quotidiennes gratuites. De leur côté, les formules de «journalisme citoyen» (comme Agoravox) tiennent en fait une place infime dans la production d'informations sur le Web.

L'édition est également malmenée par la Toile. Nombre d'anciens lecteurs voraces sont devenus des accros du Web et passent leur soirée derrière leur écran plutôt qu'avec un livre. Parfois, les ordinateurs portables ont pris la place des livres sur les tables de chevet. Tous les secteurs du marché du livre ne sont pas affectés de la même façon. Les romans, biographies, essais, BD n'ont guère à craindre de la concurrence. L'e-book lancé au début des années 2000 reste un échec retentissant. Les livres qui peuvent migrer en partie sur le Web ont des caractéristiques précises: ce sont les textes que l'on ne lit pas en continu (roman ou biographie) mais que l'on consulte (dictionnaires, encyclopédies, manuels, etc.), les ouvrages spécialisés au coût élevé, avec un faible tirage, un public dispersé et une longue

durée de vie. La production numérique (avec support papier limité et large diffusion sur le Web) offre même à ces ouvrages une opportunité nouvelle: le volume de texte n'est plus un obstacle, la couleur et l'image peuvent être réintroduites, les mises à jour sont aisées. Le coût de production et de diffusion est bien inférieur à celui du support papier.

Le premier pouvoir

Comme les révoltes industrielles, cette révolution numérique entraîne donc un processus de «destruction créatrice», selon la formule de Joseph A. Schumpeter, dans le monde de l'édition. Derrière cette expression, il faut imaginer des secteurs en crise et d'autres en plein boom, avec son cortège de success stories, de drames, d'érosion des ventes et de restructuration pour la presse et l'édition. Le Web déstabilise donc le «deuxième pouvoir» culturel. Est-il à même d'ébranler le «premier pouvoir»: celui des institutions académiques? Internet est né et s'est d'abord propagé au sein des milieux scientifiques.

Mais son usage est resté limité à l'échange d'emails et à la diffusion de documents. Le mouvement récent des archives ouvertes accélère encore la vitesse de propagation des informations au sein des communautés savantes. Mais l'activité scientifique elle-même n'a pas fondamentalement changé. Le grand réseau mondial pourrait être une plateforme idéale pour de grands projets de recherche internationaux — études comparatives, laboratoires décloisonnés, bases de données internationales, etc. En sciences humaines, on pourrait imaginer de grands programmes comparatifs en anthropologie, archéologie ou linguistique, la constitution de bases de données communes, la création de nouveaux réseaux de savoir. Mais les initiatives de ce type sont très rares. «L'usage du World Wide Web dans le domaine des sciences humaines en est encore à un stade très primitif», écrivait Gloria Origgi en 2003⁶. Les sites des institutions sont des brochures d'information et non des plateformes de travail collectif. Les colloques en ligne, laboratoires collectifs sur Internet et projets de recherche mettant en commun les sources communes..., sont rarissimes.

Le système d'enseignement risque-t-il d'être durablement déstabilisé par l'avènement d'Internet? Rien n'est moins sûr. Dans les années 1970, on avait déjà prophétisé le bouleversement de l'école traditionnelle par l'audiovisuel; puis le prophétisme s'est reporté sur l'ordinateur dans les années 1980. Il y a quelques années, l'e-learning a pris le relais. Il devait révolutionner l'enseignement grâce à ses multiples avantages: atteindre un public dispersé et lointain, individualiser des parcours de formation et les rythmes de travail de chacun, utiliser de nouveaux outils de savoirs: FAQ, serious game, tutoriel, podcast et autres TICE.

La documentation révolutionnée

Force est de constater qu'il y a loin des effets d'annonce aux réalisations concrètes. Certes, beaucoup d'universités, d'établissements de formation continue, de sociétés de soutien scolaire se sont lancés dans l'e-learning. Mais le bilan actuel est loin d'être éclatant: le nombre de formations ne décolle pas, le taux d'abandon est très élevé. Les supports d'enseignement restent très classiques (souvent des cours écrits mis en ligne). Et les nouveaux outils — podcast de cours, conférence en ligne — sont loin de tenir leurs promesses. Le modèle idéal de la classe virtuelle reste ultramajoritaire. L'immense majorité des enseignements en ligne sont adossés à des enseignements traditionnels. Quant à la création d'établissement d'enseignement virtuel ou de chaire numérique, ils sont inexistant. Le «cyberprof» ne semble pas près de remplacer le cours traditionnel.

C'est dans le domaine de la documentation que les effets du Web sont les plus révolutionnaires. On sait combien le travail des étudiants, journalistes, documentalistes et autres travailleurs du savoir a été révolutionné. Un chercheur peut mobiliser, consulter,

explorer en quelques minutes des ressources documentaires qui supposaient naguère des heures d'attente et de déplacement. Des milliers de bibliothèques d'Alexandrie se trouvent désormais à portée de clic. Le rêve de Paul Otlet, père de la documentation moderne, qui avait imaginé Internet il y a un siècle déjà — tous les savoirs du monde à portée d'un écran personnel —, est devenu réalité.

Le développement des agents intelligents (des logiciels conçus pour remplir une mission de façon autonome) sur un même réseau ne permet-il pas d'envisager la formation d'une intelligence collective, qui rassemble en un cerveau global des millions de programmes intelligents et individuels⁷? Même s'il associe des milliers de contributeurs et cumule des millions d'entrées, le Web ne forme pas à proprement parler une communauté intelligente organisée. Les contributeurs de Wikipedia écrivent une encyclopédie, ils ne résolvent pas ensemble des problèmes scientifiques, théoriques ou philosophiques, sur le mode imaginé par Francis Bacon⁸. En 1627, le philosophe promoteur de la méthode expérimentale avait rédigé un projet uto-pique de communauté savante. Dans son petit opuscule, il décrivait un voyage imaginaire dans une île des mers du Sud, Nova Atlantis. Là était établie une institution scientifique d'un nouveau genre: la Maison de Salomon. Les savants y travaillaient au progrès des sciences: on les voyait rédiger des comptes rendus bibliographiques, organiser des colloques et voyages d'études, planifier des expériences, vérifier ensemble leurs hypothèses; ils se préoccupaient aussi des applications pratiques de leur science et de la diffusion de leurs connaissances.

Internet sera-t-il demain le support de communautés de savoir de ce type? Nous en sommes loin. La constitution de communautés intelligentes suppose l'émergence de projets d'études collectifs. Le continent numérique va-t-il voir surgir de telles formes d'organisation? C'est un projet que Pierre Lévy, le prophète de l'intelligence collective, appelle de ses vœux — tout en reconnaissant qu'il s'agit encore d'une utopie⁹. Il n'est pas interdit de rêver.

Jean-François Dörtier

⁷ Dossier «Des fourmis à Internet, l'intelligence collective, mythe et réalité», *Sciences Humaines*, n° 169, 2006; J.-F. Dörtier, «Vers une intelligence collective?», *Sciences Humaines*, hors-série n° 32, mars-avril-mai 2001.

⁸ Sylvain Firer-Blaess, «Wikipedia: entre communauté et réseau», 2007, www.homo-numerius.net/spip.php?article274

⁹ Pierre Lévy, «Nouvelle responsabilité des intellectuels», *Le Monde diplomatique*, août 2007.

¹ Clarisse Herrenschmidt, *Les Trois Écritures. Langue, nombre, code*, Gallimard, 2007.

² Jack Goody, *Pouvoir et savoirs de l'écrit*, La Dispute, 2007.

³ Joël de Rosnay et Carlo Revelli, *La Révolte du pronétariat. Des mass médias aux médias des masses*, Fayard, 2006.

⁴ Andrew Keen, *The Cult of the Amateur: How today's Internet is killing our culture*, Doubleday, 2007.

⁵ Marc Tessier, *La Presse au défi du numérique*, ministère français de la Culture et de la Communication, février 2007.

⁶ Gloria Origgi, «Pour une science humaine de l'Internet», 2003, www.interdisciplines.org/defispublicationweb/papers/1/version/fr

Europe, qu'as-tu fait de ton héritage?

De l'oubli du grec selon Sollers

Pour certains, cela ne fait aucun doute: nous sommes en pleine décadence et la transmission des valeurs ancestrales ne peut plus s'effectuer comme jadis via l'enseignement. Ouvrez *Guerres secrètes*, le dernier-né du clavier toujours provocateur de Philippe Sollers¹. Le constat est accablant. Ici, dans nos sociétés platement gestionnaires, règne «la dévastation», conséquence directe de l'oubli de l'Antiquité: «Nous sommes en effet de plus en plus privés de la source grecque, et latine d'ailleurs. Et si cette source disparaît, c'est bien que nous entrons dans un nouvel obscurantisme. Dévastation de la mémoire, illettrisme et analphabétisme, évacuation de l'histoire qui doit entraîner une servilité générale par rapport aux maîtres financiers qui viennent d'arriver, et qui ne sont que des usurpateurs dans la grande longueur d'onde de la mémoire.»

Amusant retour de balancier! Ce qui naguère passait pour le fin du fin de l'enseignement élitaire, voire réactionnaire, je veux dire: les humanités gréco-latines, est non seulement regretté, mais élevé au rang de foyer de résistance à un ordre nouveau unilatéralement fondé sur la maximisation du profit. Tout de même, il faut y regarder de plus près, quels que soient la notoriété et l'indéniable talent du scripteur. Le bon sens se récrie devant des affirmations trop massives. Que signifie «privivation, voire disparition de la source», quand on peut constater, renseignement pris dans deux bonnes librairies², que l'achat d'ouvrages philosophiques ou littéraires traduits du grec ou du latin, bien loin d'être en recul, a plutôt tendance, ces derniers temps, à se renforcer?

On nous dira que notre sondage n'a rien de scientifique, qu'il ne distingue pas parmi les acheteurs les «vrais», motivés par le désir sincère de découvrir l'Antiquité ou d'entretenir un savoir, et les «faux» dont l'intérêt très provisoire pour les choses gréco-romaines est déterminé par les exigences de l'école, ou qu'il méconnaît l'influence, circonstancielle, de philosophes médiatiques comme Michel Onfray, décidé, dans sa *Contre-histoire de la philosophie*, à faire sortir de l'ombre des penseurs relégués par une idéologie «totalitaire» d'inspiration christiano-platonicienne. On nous dira qu'un tel coup de sonde ne vise que les lecteurs de traductions et ne préjuge en rien d'un rapport direct avec la langue originelle.

Tout cela est vrai, mais je me demande quand même si un examen nuancé de la réalité culturelle dans nos sociétés dites «gestionnaires» impose de crier à tout bout de champ à l'obscurantisme galopant. Au vrai, qu'a-t-on perdu et qu'a-t-on gagné depuis un demi-siècle de recul incontestable des célèbres «humanités gréco-latines», fondement non moins incontestable de l'universalisme bourgeois, autrement dénommé *européocentrisme nombrilique* par les esprits les moins complaisants?

La perte se calcule matériellement et philosophiquement. Moins d'élèves, moins de postes ou de chaires, moins de professeurs, cela fait logiquement moins de rayonnement social et moins d'«évidence»: il ne va plus de soi que l'on doive s'astreindre à l'étude des langues anciennes pour accéder à la dignité d'honnête homme.

© coll. Roger Viollet / AFP

Ulysse dans les États d'Éole - Faïence d'Urbino (1535-1540) - Fonds du Sommarard - Ecouen, Musée de la Renaissance.
Pour Sollers, l'*Odyssée* est le récit d'*«une guerre essentielle où se conquiert le bien le plus divin, l'autonomie, butin donné à peu de mortels»*.

D'un autre côté, qui ne voit que la prise de distance par rapport à l'humanisme de papa a été imposée progressivement par les élites qui étaient les premières concernées —je veux parler des chercheurs en sciences de l'Antiquité— risque de passer à côté du vrai problème. Qui oserait de nos jours affirmer qu'il est un pur descendant des Grecs et des Romains sans se faire remettre à sa place par une cohorte de professeurs qui n'ont cessé, au nom du relativisme, d'enseigner la plus élémentaire prudence à leurs étudiants? Que de fois ne faut-il pas redire que l'Antiquité n'est pas ce beau miroir dans lequel l'Européen moderne retrouve immédiatement ses propres traits, mais —si miroir il y a— un miroir déformant où son visage se brouille parfois au point de s'effacer! Il est plus facile de maintenir à l'usage du plus grand nombre l'enseignement d'une discipline «narcissique», destinée à rassurer l'Occidental moyen sur la supériorité de ses origines, que d'imposer à tous, via l'étude de l'Antiquité, un questionnement identitaire. On n'aime guère en général se remettre en question et il est de notoriété publique que le pouvoir organisateur préférera toujours la mythologie rassérénante à l'histoire ambiguë et contradictoire qui l'empêche de se faire mousser à bon marché. L'Antiquité a cessé depuis longtemps de donner prise à la récupération politique, comme ce fut le cas durant la Révolution française, sous le règne de Napoléon ou dans les eaux polluées du national-socialisme.

Une hypermodernité paradoxale

Et Sollers lui-même, que fait-il d'autre, ce grand lecteur de Marie Delcourt et de Marcel Détienne, sinon d'aller dans le sens du dépassement au nom du rejet de la tradition classicisante à la sauce cornélienne ou racinienne? Mais la distanciation qu'il revendique n'empêche aucune projection de sa part sur le matériau qu'il analyse. De ce point de vue, on pourrait dire qu'il joue sur deux tableaux, ce qui fait de lui un beau représentant de l'hypermodernité paradoxale, à la fois très subjective et très soucieuse de respecter l'autre dans sa différence. Il n'est pas étonnant dès lors qu'il cherche ses références du côté de Rimbaud et partiellement de Nietzsche, le premier ayant énoncé le fameux «*je est un autre*» et le second, bien qu'il ait scandaleusement méconnu les *Bacchantes* d'Euripide, s'étant inscrit, de tout son corps et de toute son âme, dans le sillage de Dionysos.

En bref, Sollers réussit cet exploit de parler de lui tout en parlant de l'Antiquité, de parler de ses guerres secrètes tout en parlant de celles des autres, Ulysse, Dionysos ou les Chinois (on appréciera diversement ce comparatisme sans frontières). Peut-être est-ce la condition *sine qua non* pour que la culture gréco-latine

demeure vivante: tout en lisant les bons auteurs, les Vernant, les Détienne, les Vidal-Naquet, qui vous imposent leur relativisme, leur regard d'historien, se garder de traiter les Anciens comme des extraterrestres qui n'auraient plus rien à dire aux humains que nous sommes ici et maintenant. Le risque est évidemment très grand de les prendre une nouvelle fois en otage de nos hantises du moment, mais si objectif qu'il se veuille, quel observateur peut-il se vanter de ne pas faire partie de la chose qu'il observe?³

On prendra donc ces *Guerres secrètes* avec toutes les précautions d'usage, en rangeant Sollers parmi les nombreux interprètes (au sens philosophique et au sens musical) qui se sont succédé depuis l'Antiquité de trouver en Ulysse un semblable et un frère, l'écrivain voit dans l'*Odyssée* «l'Apologie d'une individualité en guerre» ou le récit d'*«une guerre essentielle où se conquiert le bien le plus divin, l'autonomie, butin donné à peu de mortels»*. Il ne se pose pas la question essentielle, mais souvent tenue pour négligeable, de l'inexistence en grec ancien du mot «*individu*»⁴. Ailleurs, il tire le texte du côté de la Bible ou considère les Prétendants massacrés par le héros comme les ancêtres de notre humanité «*monotonothéiste*», oubliouse du grec et incapable de reconnaître «le dieu» là où il se manifeste (en Irak par exemple). Qui s'étonnera dans ces conditions que l'œil du Cyclope préfigure pour lui l'œilleton dévorant de la caméra de reportage ou que la tragédie des *Bacchantes* (qui met en scène un «*névrosé profond*» en la personne de Penthée) nous fasse communiquer avec «les mystères épouvantables du maternel»?

Irritant? Bien sûr, mais on ne peut dénier à l'auteur cette éminente capacité à réhabiliter le paganisme (un mot qu'il déteste) en le faisant prendre au sérieux par ses lecteurs. «*Ce que je redoute le plus dans la pensée philosophique, dit-il, c'est qu'elle fasse comme si on pouvait penser sans être en guerre*». Il y a donc chez Sollers, par des voies détournées qui passent par le freudisme, la stratégie chinoise, mais également, ô nouvelle singularité, par un catholicisme antiprotestant, une vraie reconnaissance du «génie du paganisme»⁵. Étourdisant, n'est-il pas vrai? Mais peut-on s'attendre à autre chose de la part d'un esprit qui déjoue toutes les tentatives de l'enfermer dans une définition et ne se conçoit pas autrement que du côté de l'Un et du multiple en même temps?

Michel Grodent

¹ Philippe Sollers, *Guérres secrètes*, Carnets nord, 304 p., 21 euros. (ndlr: il vient également de publier un excellent *Roman vrai*, une autobiographie passionnante).

² *Tropismes* et *Libris* à Bruxelles.

³ C'est une problématique archiconnue, traitée notamment par Paul Watzlawick dans *Le Langage du changement. Éléments de communication thérapeutique*, Paris, Éditions du Seuil, 1980.

⁴ Sur le problème posé à partir de la distinction faite par Louis Dumont entre «*individu hors du monde*» et «*individu dans le monde*», v. l'article de Jean-Pierre Vernant, «*L'individu dans la cité*», in *L'Individu, la mort, l'amour: Soi-même et l'autre en Grèce ancienne*, Paris, Gallimard, 1989, reproduit dans J.P. Vernant, *Œuvres. Religions, rationalités, politique*, Éditions du Seuil, Opus, 2007, II, p. 1455-71.

⁵ Titre d'un célèbre ouvrage de Marc Augé [Paris, Gallimard, 1982].

Les nouveaux gourous de la messe du temps présent

En 1967, Maurice Béjart montait pour le festival d'Avignon, un spectacle chorégraphique qui allait faire date dans le ballet contemporain, il s'intitulait «Messe pour le temps présent».

Ce titre pourrait aujourd'hui s'appliquer, comme titre générique et emblématique, à toutes les grandes manifestations d'art contemporain, que ce soit par le biais de foires ou de biennales, et sur lesquelles règnent des gourous hypermédiatisés, participants d'un tel star-système que certains d'entre eux, ivres de succès, rivalisent en notoriété avec les artistes qu'ils proposent. Qui n'a jamais entendu parler de Harald Szeemann, Pontus Hulten, Germano Celant, Jean Clair, Rudi Fuchs ou de Jan Hoet? Tous ont officié dans les nouveaux temples de l'art car jamais on ne vit une telle volonté de mixage entre le sacré et le profane.

À tout seigneur, tout honneur, la Biennale de Venise peut se targuer d'être la plus vénérable manifestation artistique mondiale puisqu'elle vit le jour en 1895 et que la mouture 2007 sera la 52^e du genre. Elle fonctionne avec un haut commissaire général chargé de gérer l'ensemble, de lui donner une thématique et d'en décliner l'exposition générale autour de laquelle chaque pavillon national greffera,

via son propre commissaire, des expositions de ses ressortissants. Air du temps oblige, on y retrouve volontiers les mêmes préoccupations que celles qui règnent dans les manifestations similaires, ainsi Roger Buergel (1963), dernier commissaire en date de la 12^e Documenta de Kassel qui s'est déroulée l'été dernier, désirait prouver que l'art actuel n'était pas seulement affaire d'intellect mais encore de sensualité et d'esthétisme comme en témoignaient le champ de coquelinots d'un artiste croate et la plantation de riz du Thaïlandais Sakarin Krue. Mais ce formalisme ne devait pas pour autant nous faire oublier une actualité politique plus brûlante et ses grands thèmes (parfois «parties à la crème») comme le réchauffement climatique, la mondialisation, les conflits armés, la famine, les épidémies et la drogue. Ainsi Buergel avait-il invité le Béninois Romuald Hazoumé à exposer une grande pinasse rafistolée «en si-gne de deuil pour toutes les familles qui ne savent pas où sont les corps de leurs fils partis sur des embarcations illégales pour l'Europe».

Autre ligne directrice volontiers prônée par les commissaires: la provocation. Mais où réside cette attitude perturbatrice ou révolutionnaire lorsqu'elle consiste à inviter un cuisinier? Même si, en l'occurrence, il s'agit de la star de la cuisine espagnole, le Catalan Ferran Adria, mondialement connu pour ses mousses alchimiques et dont le restaurant ne désemplit pas. On parlera alors plus volontiers d'événement mondain destiné à réveiller un public d'enfants gâtés par trop blasés, ou de confusion, comme celle qui mélange dorénavant haute couture et art. Voudrait-on nous faire croire que l'art est dans tout et que tout est de l'art?

La performance reste volontiers l'un des apanages de la Documenta, les anciens se souviendront de celle de Joseph Beuys en 1972 ou lors de celle-ci avec le Chinois Ai Weiwei qui avait invité mille et un Chinois originaires de toutes les régions et de tous les milieux sociaux à venir visiter Kassel.

Autre élément de surprise, celle qui consiste à se poser la question de savoir ce qui est moderne et ce qui ne l'est pas. Roger Buergel a tenté d'y répondre en réintroduisant la peinture ancienne dans la manifestation. Car surprendre le public reste, nous semble-t-il, le maître-mot, il faut à tout prix séduire la critique, attirer la foule et éviter le flop financier, de telles manifestations se chiffrent en millions d'euros. Durant trois mois, la Documenta s'étale mainte-

nant sur dix-sept mille mètres carrés d'exposition et pour célébrer cette 12^e édition, Buergel avait fait bâtir une serre de neuf mille cinq cents mètres carrés commandée aux architectes français Lacaton & Vassal pour rappeler en clin d'œil la première Documenta, celle de 1955 qui, dans le climat de réhabilitation d'après-guerre avait montré six cent septante œuvres jugées dégénérées par les nazis.

Autre signe des temps, la Documenta a été dirigée pour la première fois par une femme, la Française Catherine David, en 1997, et par un Africain, le Nigérian Okwui Enwesor, en 2002.

C'est en 1986 que Jan Hoet (1936°), notre enfant terrible, s'impose sur la scène internationale en concoctant «Chambres d'amis»: cinquante artistes de renommée internationale investissent cinquante habitations privées en y installant une œuvre. Du 21 juin au 21 septembre 1986 —l'été reste une plage idéale— des milliers de visiteurs déferlent sur Gand et font parfois une heure de file pour pénétrer dans une demeure, mais n'y a-t-il pas un voyeur qui sommeille en chacun de nous? Ce succès lui vaudra le commissariat de la Documenta en 1992 et le poste de conservateur du SMAK jusqu'en 2003.

© R. Mensing - artdocode

Être curateur est aussi et souvent affaire de connivence pour ne pas dire d'amitié envers quelques artistes, ainsi le Hollandais Rudi Fuchs (1942°), l'ex-conservateur du Stedelijk Museum d'Amsterdam envers le peintre Karel Appel ou le Suédois Pontus Hulten (1924-2006) dont le parcours passera du National Museum de Stockholm au Moderne Museet. Il y montrera fin des années cinquante de l'art cinétique et notamment Jean Tinguely et sa femme, Niki de Saint Phalle pour la plus grande joie des visiteurs qui pourront faire du toboggan dans une gigantesque «Nana». Remarqué par le couple Pompidou, Pontus Hulten débarque à Paris et décroche en 1973, avec polémique à la clef, le titre de premier conservateur du Centre national Georges Pompidou où il commissionnera une série d'expositions devenues mythiques: «Paris-New York» et «Paris-Berlin» en 1977, suivie de «Paris-Moscou» en 1979, pour se terminer avec «Paris-Paris» en 1981. Mais cette médaille a aussi son revers. Il arrive lors de telle exposition d'ensemble de s'étonner de voir telle artiste mineure surreprésentée, mais tout s'explique lorsque l'on apprend que le prêteur est un ami intime du commissaire peu scrupuleux. On touche là du doigt le statut de plus en plus puissant de collectionneurs capables d'influer sur les conservateurs et les curateurs pour leur imposer leurs poulains, tant est devenue cruciale la reconnaissance via le biais de ces «grandes messes».

Le Suisse Harald Szeemann (1933-2005) acquit sa notoriété en montant en 1976 «Les machines célibataires» sur une idée de Michel Carouges inspiré par Marcel Duchamp. Il se fit par la suite une réputation de commissaire en planchant sur l'art de pays étrangers qu'il auscultait d'un œil extérieur. Après l'Autriche lors d'un Europalia, il nous livra, peu avant sa mort inopinée, une vision festive de notre pays au Palais des Beaux-Arts en 2005. Le foisonnement était tel qu'il nous fit oublier certaines faiblesses et certaines absences notoires, mais il y eut aussi de beaux temps forts comme les sculptures hybrides de Berlinda De Bruycker ou la «Machine à faire de la merde» de Wim Delvoye qui renouait avec les «Machines célibataires» de ses débuts.

Ben Durant

Depuis quelques décennies, force est donc de constater que c'est le commissaire d'exposition qui se taille souvent la part du lion, démiurge tout-puissant, il choisit ses élus, rejette

Maquette pour *Cloaca Gates* - Exposition Wim Delvoye: *Cloaca 2000-2007*. Casino Luxembourg-geois, jusqu'au 6 janvier 2008. Elle réunit, pour la première fois, les sept machines «Cloaca» réalisées à ce jour. Deux Cloaca fonctionneront durant toute la durée de l'exposition, nourries par des restaurants locaux et produisant des matières fécales. Il s'agit d'une ère nouvelle, celle de l'artiste cybernétique et entrepreneur: l'artiste crée la machine qui crée ses œuvres, le libérant du romantisme attaché à sa personne, et introduisant ses produits dans le système économique global, allant jusqu'à les mettre en bourse».

les damnés, priviliege certains lieux et flirte parfois dangereusement avec le monde du commerce, ainsi cet «Art Can» patronné par Coca-Cola qui avait proposé en 2001 à Jan Hoet et Laurent Busine (MAC's) de choisir quatre artistes, entendez par là deux Flamands et deux francophones, pour décorer une canette de soda en édition limitée!

Être commissaire artistique aujourd'hui est devenu une profession extrêmement valorisante, mais il faut pour cela trouver un bon sujet (sans se le faire «piquer»), dégoter les capitaux nécessaires via des sponsors, s'entourer d'une équipe scientifique de haut vol, négocier des emprunts d'œuvres majeures et enfin trouver un lieu aussi prestigieux que sécurisé. Cela donne deux types d'exposition: celle, dirigée de main de maître par Jean Clair (1940), «Mélancolie, génie et folie en Occident», au Grand Palais à Paris en 2005 et pour laquelle il avait réussi la gageure de déplacer des chefs-d'œuvre provenant des musées de Berlin, du Louvre et de Beaubourg, sans parler de vingt-quatre musées provinciaux, le tout couronné par un catalogue aussi somptueux que référentiel. De l'autre, vous trouvez une exposition parodique de «Léonard de Vinci, génie européen», aussi scandaleuse qu'inepte (ndlr: voir *EDL* n°358), cornaqué par une vague asbl «Collections et Patrimoines» et un soi-disant comité scientifique qui ne mérite pas son appellation, dans un lieu aussi insensé que la Basilique de Koekelberg.

Mais dans les deux cas, le but n'est-il pas le même? Attirer en masse les nouveaux fidèles dans les nouveaux temples de l'art afin d'y célébrer la grand-messe du temps présent. Seuls les moyens diffèrent.

Le théâtre coincé entre offre et demande

Le théâtre, dans la Communauté Wallonie-Bruxelles aussi bien qu'en Flandre, semble victime d'un excès de jeunes talents. Leur inflation multiplie une offre d'autant plus difficile à satisfaire que les autorités politiques ont de la peine à suivre financièrement et lient de plus en plus leurs subsides, plus ou moins ouvertement, à des critères quantitatifs: le nombre de spectateurs effectifs. Face à la revendication de liberté de création artistique, les ministres de la Culture essaient de canaliser les nouvelles demandes vers des institutions existantes. Mais avec la même enveloppe budgétaire, ça coince fatalement.

Au lendemain de la guerre 1940-45, le ministère de la Culture mécontenta toute la profession théâtrale en créant et subventionnant, de plus en plus généreusement, une seule institution, le Théâtre National de Belgique, dont le directeur, Jacques Huisman, issu d'une troupe d'amateurs, les Comédiens Routiers, imposa sa vision des choses. Le théâtre devait «être élitaire pour tous», ce qui permettait d'offrir un répertoire aussi bien classique que contemporain. Le «National» devait aussi être «ambulant»: au départ de Bruxelles, il sillonnait non seulement la Wallonie mais aussi la Flandre, où il était encore possible de jouer en français, sans menaces des extrémistes.

Jeunes loups et nouveaux lieux

À partir de 1970, une nouvelle génération de jeunes acteurs et metteurs en scène en colère, se révolta contre «le père» et revendiqua petit à petit le droit à de nouveaux lieux et à de nouvelles subventions. Philippe Van Kessel ouvrit le théâtre Ste Anne, dès 1973, alors que la séparation entre Leuven et Louvain-la-Neuve permettait à un autre «jeune loup», Armand Delcampe, de fonder en 1975 le Théâtre Jean Vilar; en 1980, Martine Wyckaert squattait la Caserne Dailly, désaffectée, pour créer «La Balsamine»; en 1982, trois directeurs de «jeunes compagnies», Philippe Sireuil, Michel Dezoteux et Marcel Delval, entamèrent une longue lutte pour la création puis la rénovation du Théâtre Varia. Quatre exemples de la longue et éternelle lutte des jeunes générations pour se créer de nouveaux lieux... subventionnés et adaptés à des générations et publics nouveaux.

Le dernier en date, d'importance, à Bruxelles, c'est le théâtre Le Public, ouvert en 1994 par Michel Kacelenbogen et Patricia Ide, avec l'ambition initiale de se passer de subventions. Une ambition qui dura huit ans. Malgré trois salles, des spectacles de qualité, de longues séries (de quatre à huit semaines par spectacle, un record en Belgique) et une excellente organisation pratique basée sur le marketing, le subventionnement du «Public», depuis 2002, prouve qu'il n'y a pas de place, en Belgique, pour un théâ-

tre non subventionné: le spectateur n'est pas prêt à payer pour la culture le prix de revient réel. Et si les salles trouvent un public, c'est en partie grâce à d'importantes réductions, soit par des abonnements «à la carte», ou des places à 50%, via le système «Arsène 50», (qui mettent la place de théâtre au niveau de la salle de cinéma), soit par des sites internet qui offrent des places gratuites via des jeux.

Les nouveaux lionceaux

Si les lieux subventionnés peinent, souvent, à boucler leurs fins d'année en équilibre, que dire des petits lieux nouveaux, et souvent de qualité? Il en existe de très nombreux à Bruxelles: pas moins de trois se sont créés, depuis trois ans: le ZUT (Zone Urbaine Théâtre), à Molenbeek, l'Atelier 210 et l'Arrière-Scène à Etterbeek. Cette prolifération de lieux vient évidemment de la multitude d'acteurs et de metteurs en scène, sortis des conservatoires, de Bruxelles, Mons et Liège et de grandes écoles comme l'INSAS et l'IAD, qui jettent sur le marché une foule de jeunes impatients non seulement de reconnaissance mais de... briques et de subventions. Ce qui s'est produit, dans la génération de 1970, semble suivre une progression géométrique vertigineuse.

La parade, pour Fadila Laanan, une ministre de la Culture aux abois, essayer de «caser», autant que faire se peut, tous ces jeunes prometteurs dans des théâtres existants. Il y a déjà, à Bruxelles, où le phénomène est le plus spectaculaire, des théâtres, petits et moyens, à vocation d'accueil de jeunes projets, comme la Balsamine, l'L, l'Océan Nord, les Tanneurs, ancien «Atelier Ste Anne». Mais ils ne sont pas bien riches. Alors aux plus richement dotés de s'y mettre. Le National crée un «studio» pour les créations émergentes, c'est une de ses missions. Le Varia accueille chaque année un ou deux jeunes projets. Le Théâtre de la Place, à Liège crée, depuis trois ans, un festival «Émulations», mais, dès cette année, s'évade vers la jeune création... européenne. Le Théâtre de Namur prend sous son aile protectrice un petit lieu, jeune et pauvre, «Le Jardin

Passion». Quant à Georges Lini, directeur du ZUT, déjà récompensé deux fois par le Prix de la Critique, en 2006 et 2007 (meilleure mise en scène, meilleur spectacle), le ministère hésite sur la solution à adopter. Il ne veut pas subventionner son «lieu», trop cher. Alors, le «loger» au Marni (autre lieu d'accueil «jeune»)? Les négociations semblent laborieuses et confuses.

Un système de subventions complexe

La Communauté française dispense son aide de trois façons: l'aide aux projets, gérée par la CAP (Commission d'aide aux projets) et, en principe, destinée aux «jeunes», qui deviennent parfois de «vieux jeunes»: 40 ans et le chômage artistique comme ressource principale; les conventions, réservées à des «compagnies» déjà confirmées; et les contrats-programmes pour les compagnies ou théâtres ayant pignon sur rue. Mais souvent les théâtres subventionnés ont des frais de fonctionnement élevés et une marge réduite pour la production artistique, ce qui les oblige à accueillir des projets bénéficiant d'une aide dite «CAP». Un cercle vicieux, une course à la petite subvention d'appoint: c'est

qui soit correctement doté. En Flandre... trois théâtres possèdent ce statut: le KVS (Bruxelles), NT Gent... et le Toneelhuis d'Anvers. Ce qui modifie considérablement les choses».

Sur le rapport entre l'offre et la demande de théâtre, en termes économiques, J.-L. Colinet a une conviction «le problème... de la culture en général n'est pas tant "le prix", le problème, c'est "le désir" que le public en a réellement [souligné par nous]. Même si cela était gratuit, ceux que le théâtre laisse indifférents ne s'y rendraient pas. Ainsi générer le désir de théâtre, ça dépasse largement l'information et la promotion... Les deux lieux vitaux pour générer le désir de théâtre sont... l'école et les médias».

Vu de Flandre

Par ses succès internationaux, principalement en France (Paris, comme Avignon), le théâtre flamand nous donne quelques complexes. Un théâtre plus «physique», plus multidisciplinaire, intégrant le texte à la musique «live», la danse, l'image et le mouvement. Un théâtre jouant sur l'instinct autant que sur l'analyse et le sentiment. Et pourtant tout n'est pas tout rose pour les artistes chez nos voisins.

Dans un remarquable article paru dans *Le monde du théâtre* (2006), publié par l'Institut international du théâtre (ITT), notre collègue du *Morgen*, Walter Hilliaert, nous résume les obstacles. D'abord une attaque en règle du Vlaams Belang, en mars 2005, contre les trois principaux théâtres (KVS, Bruxelles, NT Gent et Toneelhuis, Anvers) sermonnés pour leur théâtre expérimental et élitiste... qui exalterait trop peu de caractères nationaux flamands». Mais il y a pire. Le ministre de tutelle, Vic Anciaux, ex-Volksunie passé chez les socialistes, les traite d'«élite ascétique... touchant un public trop limité et peu diversifié alors que le théâtre doit être mis à la portée de tous». Et Vic Anciaux passe aux actes: il oblige certains théâtres à fusionner, supprime l'aide à des «compagnies unipersonnelles», dont des grandes vedettes comme Josse De Pauw et Pieter De Buysser, et donne mission aux trois grands théâtres régionaux (Bruxelles, Gand, Anvers)

de «coordonner des créateurs au tempérament affirmé et à... déployer des efforts très élaborés en direction du public». Imaginez le tollé en Communauté française si un ministre de tutelle intervenait publiquement sur la programmation et la direction artistique à donner à un théâtre, quel qu'il soit. Si l'on voulait un exemple –ici par la gestion artistique– des différences Nord/Sud, en voilà un qui donne à réfléchir sur la doctrine «libérale» de l'art, imposée par un ministre «socialiste» dans un État flamand autoritaire, avec le Vlaams Belang en embuscade!

Christian Jade

© Wonge Bergman

Jan Fabre: «Quando l'uomo principale è una donna» – Un «théâtre expérimental et élitiste» suivant certains responsables flamands...

le système «francophone» de saupoudrage, qui essaie d'établir une «justice distributive», avec des privilégiés pas bien riches (si on compare au système français, le Théâtre National, le mieux subventionné et donc le plus jalouse, est un bon petit théâtre de province française) et des pauvres dignes d'un roman de Balzac.

Qualitatif et quantitatif

Jean-Louis Colinet, directeur du Théâtre National, depuis 2004, et du Festival de Liège, depuis 2001, ancien directeur du Théâtre de la Place, reconnaît qu'il est un «privilégié», dans le dernier numéro de la revue *Alternatives théâtrales*. «Il n'existe qu'un seul «théâtre national». Ainsi c'est le seul

L'entretien de Jean Sloover avec Frédéric Loore et Jean-Yves Tistaert

Clandestino

Exploitation de la main-d'œuvre illégale et infiltration d'organisations criminelles: l'économie belge s'apparente peu à peu à celle de la mafia sicilienne...

Traite et trafic d'êtres humains sont étroitement liés. La première renvoie à une exploitation économique qui s'opère dans des conditions contraires à la dignité humaine. La seconde désigne un passage illégal de frontière moyennant paiement. La répression de la traite vise des crimes contre les individus; celle du trafic d'êtres humains concerne une infraction commise contre l'État. Ces distinctions se retrouvent dans la réglementation belge, essentiellement le code pénal et la loi sur les étrangers. C'est que notre petit Royaume n'échappe pas, loin s'en faut, à ces formes modernes d'esclavage: «La maison Belgique est remplie d'inconnus (...) terrés dans les caves où ils mènent une existence de rat», écrivent Frédéric Loore et Jean-Yves Tistaert dans leur livre *Belgique en sous-sol: immigration, traite et crime organisé*¹. Construction, confection, nettoyage, cueillette, magasins de nuit, restauration... nombreux sont les secteurs qui recourent à de la main-d'œuvre illégale d'origine étrangère. État des lieux de ce brigandage économique.

Frédéric Loore, Jean-Yves Tistaert, quel rôle jouent la concurrence économique, la flexibilité du travail et la compression des coûts salariaux dans le développement du trafic et de la traite des êtres humains?

L'économie, confrontée à la compétition économique toujours plus grande que génèrent la libéralisation et la mondialisation, se trouve dans l'obligation de toujours davantage comprimer ses coûts. La quête d'une main-d'œuvre flexible et bon marché qu'impose cette contrainte représente une vaste clientèle potentielle pour les pourvoyeurs de main-d'œuvre illégale et

ce, dans tous les secteurs, comme la construction, intensifs en travail.

L'externalisation, par les entreprises, de leurs activités périphériques, corollaire de leur repli sur leur métier de base, et le développement de la sous-traitance qui caractérise le nouveau mode de production capitaliste ne font apparemment qu'exacerber tous ces phénomènes?

La sous-traitance en cascade est le cœur du problème: sauf exception, la législation belge actuelle ne permet pas aux autorités de poursuivre solidairement le donneur d'ordre et le pourvoyeur de main-d'œuvre clandestine. À moins de prouver son implication directe —ce qui n'est évidemment jamais le cas...—, le donneur d'ordre ne peut donc pas être inquiété. Comme le sous-traitant pourvoyeur de main-d'œuvre a pris le soin d'organiser son insolubilité et que les clandestins sont expulsés, rien ne se passe...

Un lobby puissant

Iriez-vous jusqu'à dire qu'il existe au fond une sorte de continuum entre la libéralisation, d'une part, et le terrorisme, d'autre part, en passant par l'économie informelle, le crime organisé, le trafic et la traite des êtres humains?

Ne faisons pas de raccourci. Il n'existe pas nécessairement de relation automatique de cause à effet entre l'économie libérale et la mouvance terroriste. Il est néanmoins exact, un, que

la dérégulation, la libéralisation, la mondialisation, la flexibilité... facilitent l'implantation d'organisations criminelles dans la société et, deux, qu'elles favorisent l'économie illégale, laquelle sert aussi parfois, en raison des profits énormes qu'elle génère, au financement de ces organisations. Autrement dit, si la libéralisation économique offre des ingrédients pour une possible dérive criminelle, pour autant, l'économie souterraine devient très vite une économie pirate en ce sens qu'elle sort du cadre démocratique et juridique que postule le libéralisme.

Selon vous, il y aurait actuellement quelque 100 000 travailleurs clandestins au travail en Belgique?

C'est une estimation minimale: il est toujours très délicat de mesurer avec précision un phénomène occulte. De surcroît, les données dont on dispose sous-estiment le phénomène, notamment parce que seules les activités connues occupant beaucoup de clandestins se retrouvent dans les chiffres alors que ce sont celles qui ne mobilisent que quelques personnes qui sont les plus nombreuses.

Télescopage de dispositifs législatifs, manque de connexions entre services répressifs, absence de synergies entre administrations et niveaux de pouvoirs: dans la répression du travail au noir, du trafic et de la traite des êtres humains, aussi, les dysfonctionnements paraissent nombreux en Belgique. Vous dénoncez à cet égard un manque flagrant de volonté politique. Pourquoi ce défaut de volontarisme?

Nous avons utilisé uniquement des sources ouvertes. Ce que nous écrivons n'est donc pas inconnu des responsables politiques. Par ailleurs, il pourrait être remédié sans trop de difficultés aux lacunes que nous mettons en évidence. Si les mesures concernées n'ont néanmoins pas été prises, c'est donc qu'il existe des raisons pour ne pas le faire. Il est clair que l'immigration est un sujet sensible; il n'est pas facile de régler le problème des travailleurs immigrés clandestins sans prendre le risque de stigmatiser l'une ou l'autre communauté. Par ailleurs, le sujet n'est politiquement pas très porteur: démanteler un réseau *off shore* de blanchiment d'argent est moins populaire que combattre la petite délinquance dans la rue. En outre, le trafic des êtres humains et l'exploitation de la main-d'œuvre étrangère, qui pèsent désormais lourd dans le système socioéconomique, profitent à beaucoup de gens. Nombreuses sont les entreprises qui en vivent. Elles forment donc objectivement un lobby puissant à l'encontre duquel il n'est pas facile d'aller. Enfin, intuitivement, nous pensons que s'ajoute à tout cela une certaine complicité passive des syndicats qui, soumis probablement à une certaine forme de chantage à l'emploi, gardent le silence pour éviter licenciements et baisses de salaires. Comment expliquer sinon qu'ils ne réagissent pas davantage à la concurrence déloyale du travail au noir alors que, sur de nombreux chantiers, réguliers et clandestins travaillent ensemble?

Moins une

Plusieurs livres récents² dénoncent une escalade sécuritaire, la montée en puissance des technologies de localisation et de traçabilité des personnes, des biens, des messages, des capitaux... Comment expliquer que de tels moyens ne soient pas plus efficaces contre les mafias?

D'abord parce qu'il s'agit de surveillance et non pas d'activité policière: ils relèvent du renseignement, de l'évaluation des menaces, et non pas de la sanction, de la répression. Ensuite parce que cet arsenal est assez inopérant face aux grandes organisations criminelles dissimulées sous une façade licite. Enfin, cet arsenal a, à la demande des USA, essentiel-

lement le terrorisme pour cible depuis le 11 septembre 2001. Certes, il importe de combattre le terrorisme. Mais la grande menace qui pèse sur nos sociétés n'est pas celle-là: c'est le crime organisé! Depuis les années de la bande à Baader et des Brigades rouges, plus aucune organisation terroriste n'a la capacité de déstabiliser un État démocratique occidental, les mafias, oui... Alors que la probabilité que le citoyen lambda soit victime d'un attentat terroriste est dérisoire, la réorientation du renseignement vers la terreur a non seulement ouvert un boulevard au crime organisé, mais elle a aussi fait de l'homme de la rue la première victime en termes de pertes de libertés constitutionnelles et de droits fondamentaux...

Votre livre tend clairement à provoquer une prise de conscience collective face au déclin social qu'induisent l'immigration clandestine, le travail au noir, la traite des êtres humains et le crime organisé. La dernière phrase de l'ouvrage est d'ailleurs: «Il faudra [...] que l'État réaffirme son autorité, sous peine de voir le Royaume se transformer en un vaste brigandage»?

Tous les spécialistes du terrain sont d'accord sur le fait qu'il est grand temps de réagir. C'est pourquoi notre essai cherche à faire comprendre au citoyen qu'il est directement concerné par les phénomènes mafieux que nous dénonçons. D'abord parce qu'il n'est pas éthiquement acceptable que, dans notre société, vivent des non-citoyens exploités. Ensuite, parce qu'une démocratie ne peut pas cohabiter avec de puissantes organisations criminelles. Enfin, parce que sur le plan simplement matériel, c'est dans la poche du contribuable ordinaire que l'État va chercher les milliards d'euros que la fraude fiscale et sociale coûte aux finances publiques...

Votre ouvrage livre en exergue une réflexion de Jacques Attali extraite de *Une brève histoire de l'avenir: «Quand la déconstruction affaiblira les États, que le droit et la police se feront plus discrets, la violence proliférera dans la vie publique et entre individus; ces pirates [mafias, gangs, mouvements terroristes] deviendront même des agents essentiels de l'économie et de la géopolitique».*

Des sans-papiers travaillent dans une chaîne de restauration, qu'ils occupent pour obtenir leur régularisation (France, 2007). © AFP

Pensez-vous que tel pourrait effectivement être notre avenir?

Oui. Il suffit de voir comment les choses se passent dans les anciennes républiques soviétiques ou dans certains États d'Amérique du Sud comme la Colombie. Nous n'en sommes pas là, mais les premiers signaux de ce que prophétise Attali sont présents en Belgique: déjà il y existe des zones de non-droit, déjà une partie de l'économie s'inscrit dans le registre de la prédatation. Et plus la dérégulation s'accentuera, plus nous glisserons vers l'économie pirate. La mafia sicilienne régnait par la peur jusqu'à l'assassinat du juge Falcone³; elle a payé cher le sursaut citoyen qu'a provoqué sa mort. Ayant compris la leçon, elle a, depuis, changé de stratégie: désormais, les mafias siciliennes infiltreront en silence les structures économiques pour phagocytter le système sans faire de vague (*Indr*: la résistance sicilienne à la mafia a notamment conduit à l'arrestation récente d'un parrain). Tout le crime organisé suit son exemple... ■

² Voir notre article «La convergence des mouchards», *Espace de Libertés* n°358, novembre 2007, pp.16-17.

³ Juge italien anti-mafia, Giovanni Falcone a été assassiné par la mafia sicilienne le 23 mai 1992 pour avoir voulu créer une brigade spécialisée dans la lutte contre le crime organisé. Une explosion a détruit sa voiture et tué sa femme ainsi que cinq gardes du corps.

L'exception suisse

En recul les populismes? Voire. Si les électeurs polonais ont infligé un camouflet retentissant aux Kaczynski, la Suisse a conforté Blocher sur son piédestal. Circonstance aggravante: il bénéficie d'un véritable régime d'exception.

L'Europe démocratique va —un peu— mieux. Le 21 octobre dernier, la victoire de la Plateforme civique de Donald Tusk en Pologne lui a été une sacrée épine du pied. Cette victoire aura plusieurs conséquences. À l'intérieur, mais aussi à l'extérieur puisque les libéraux devraient engager leur pays dans une action autrement constructive au sein de l'Union européenne, loin des blocages nationalistes et des scandales qui ont émaillé le passage de Jaroslaw Kaczynski et du PIS (Parti

Droit et Justice)

à la tête du gouvernement polonais. Un formidable sursaut démocratique est à l'origine de ce raz de marée anti-Kaczynski. Les jeunes se sont mobilisés massivement, tout comme les électeurs de gauche et de centre-gauche. Ils ont voté «utile» en faveur de la Plateforme et de son libéralisme très classique. L'Europe démocratique va donc —un peu— mieux. Les populismes s'y font moins mordants qu'à l'époque des Haider et des Fortuyn. N'est-ce qu'une trêve? Probablement. Car il faut toujours compter avec la présence affirmée de partis d'extrême droite ici et là (Flandre, Danemark, Slovaquie), mais aussi avec une surchauffe régionaliste et/ou autonomiste récurrente (Flandre, Catalogne, etc.). Plus largement, la récupération par des partis démocratiques d'idées étroites et de réflexes sécuritaires longtemps étiquetés «droite extrême» confirme la dilution du prurit populiste dans une partie de la classe politique traditionnelle et dans les consciences. La victoire de Nicolas Sarkozy doit beaucoup à ce recentrage.

Elle n'est pas la seule. L'exploitation du fonds de commerce de l'extrême droite à des fins électorales est aussi l'une des clés du succès de l'Union démocratique du centre, en Suisse. D'un parti agrarian fatigué, le milliardaire zurichois de la chimie Christoph Blocher a fait une machine à gagner. Elle bouscule la politique fédérale suisse jusqu'ici basée sur la concorde. Ses recettes? Libéralisme conservateur et nationalisme exacerbé, refus de l'adhésion européenne,

© Institut suisse pour l'étude de l'art Zurich

Ferdinand Hodler (1853-1918), *L'Eiger, le Mönch et la Jungfrau au clair de lune* (1908), collection particulière. Musée d'Orsay, Paris, jusqu'au 3 février 2008 - www.musee-orsay.fr
Un des chefs de la modernité de son vivant. Très oublié depuis, il est l'hôte suisse du Musée d'Orsay où il s'attache à magnifier la nature, mais aussi à représenter la mort.

valeurs traditionnelles (travail, famille, patrie), campagne électorale permanente, culte de la réussite professionnelle et de l'homme fort. En quinze ans, l'UDC est passée du rang de quatrième parti national à la première place. Longtemps limitée à la partie alémanique du pays, elle se montre de plus en plus présente dans les cantons romands, traditionnellement tournés vers la France et les idées républicaines. Parce qu'elle participe plus activement au Conseil fédéral (le gouvernement) depuis 2003, date à laquelle elle s'est attribué un second maroquin au détriment des chrétiens, l'Union démocratique du centre aurait dû en toute logique pâtrir de l'expérience du pouvoir. Selon la formule consacrée, les populistes sont doués pour dénoncer les problèmes, mais n'ont généralement aucune solution valable à proposer. Des tribuns souvent remarquables dans l'art de séduire et de convaincre s'entourent d'équipes faites de bric et de broc, inaptes à la gestion de la chose publique. La sanction tombe alors rapidement.

Mais l'UDC de Christoph Blocher échappe au classique retour du punching-ball. Solide, vertébrée, elle a les moyens de ses ambitions et dispose d'une réserve de politiciens professionnels expérimentés, dans un pays où la politique est affaire d'amateurs. C'est aussi un parti «ordinaire» pour bien des Suisses qui ne se formalisent guère de ses campagnes d'affichage xénophobes. Ils sont allés jusqu'à faire du Zurichois un ministre il y a quatre ans. C'est enfin une machine parfaitement adaptée à la

démocratie directe. Pour un batteur aussi doué que Christoph Blocher, retourner la population en sa faveur au détour des thèmes épidermiques que sont l'immigration ou l'adhésion à l'Europe est un jeu d'enfants. Voilà pourquoi son éviction de la «formule magique»¹ est non seulement difficile, mais doit être évitée à tout prix pour un certain nombre d'observateurs. «*Renvoyer Blocher dans l'opposition serait une erreur*, estime un leader radical rencontré à Berne. *Cela lui donnerait l'occasion de bloquer la machine à tout moment en allant devant le peuple. La Suisse est l'un des plus riches pays du monde. Nous avons tous intérêt à ce qu'elle le reste».*

Mais *a contrario*, laisser Blocher au gouvernement aboutit à lui laisser la liberté de jouer les antis, tout en étant au pouvoir. Il joint à la polémique un marketing électoral tapageur, permanent et donc coûteux, laissant ses adversaires sans capacité de réaction. En Suisse, le financement des partis continue à se faire en toute opacité. Or l'UDC compte plusieurs milliardaires dans ses rangs, soucieux de préserver leurs entreprises du danger que représenterait le Marché unique européen. Son trésor de guerre est bien alimenté.

L'avis des Radicaux n'est bien entendu pas partagé par les socialistes qui ont eux aussi menacé de passer dans l'opposition au cours de la campagne électorale. Certains intellectuels s'y associent, arguant que la gouvernance de la Confédération, mais aussi son image à l'étranger, méritent bien une tentative de changement.

Ainsi, à l'université de Genève, le politologue Pascal Sciarini estime que la fin de la concorde régnant au sein du gouvernement fédéral au profit d'une bipolarisation majorité/opposition permettrait au pays d'échapper à la paralysie. «*Des décisions importantes restent en suspens faute d'accord entre les quatre partis qui se partagent le pouvoir. Au plan économique, les chrétiens et l'UDC se montrent unis mais doivent faire face au blocage des socialistes. Au contraire, l'UDC s'oppose à ces deux partis lorsqu'il s'agit de moderniser la société, arc-boutée qu'elle est sur la défense des valeurs traditionnelles. Rejeter l'un ou l'autre dans l'opposition aboutirait théoriquement à ouvrir le jeu».*

Le fantasme sécuritaire est en fait au centre du populisme alpin. Et l'on peut se demander jusqu'où cet ataïvisme plonge ses racines. Ainsi, un tribunal du canton de Vaud a-t-il jugé

Mais théoriquement seulement: la puissance financière de l'UDC est telle, la capacité de Blocher à émouvoir les foules est à ce point affûtée, que les populistes rejetés dans l'opposition seraient en mesure de bloquer nombre de décisions prises par la majorité, en se présentant devant le peuple via le système de votations et de référendums. Or de l'avis de tous, il est impossible de dégager un consensus pour en finir avec la démocratie directe dans la Confédération.

En un mot, l'UDC de Blocher va continuer à croître et embellir au sein du gouvernement fédéral grâce à un jeu interne de participation/sabotage. Paradoxalement, la même UDC rejetée dans l'opposition rendrait le pays ingouvernable. Cette quadrature du cercle explique l'exception que constitue la pérennité du succès des populistes en Suisse. Elle ne devrait pas se démentir tant que Christoph Blocher, sa conception plébienne de la démocratie, son attachement à la concorde pourvu qu'elle soit «autoritaire» —bel oxymore— resteront dans le circuit.

D'ici là, que faire? On a coutume de dire que lorsqu'ils parviennent à assécher le lit des populistes, les partis démocratiques finissent aussi par les contrôler ou les anéantir. Le constat en a été fait un peu partout en Europe, souvent au prix d'un durcissement des lois relatives à l'immigration. Mais en Suisse, un tel durcissement n'a rien changé. Dès les années 80, ce pays qui avait une réputation de terre d'accueil a pris des mesures drastiques pour stopper un afflux de migrants ou de réfugiés sans cesse croissant.

Sans attendre Blocher. S'il y existe comme partout une criminalité étrangère forcément voyante, si les dealers de drogue après avoir été albanais sont aujourd'hui d'origine africaine, la situation semble globalement sous contrôle. Christoph Blocher n'est bien sûr pas de cet avis. Curieusement, puisqu'il vient de passer quatre années à la tête du ministère de la Justice et de la Police, et qu'il est en toute logique le premier responsable des manquements dénoncés. Les populistes ont depuis longtemps intégré l'art de la contradiction.

Le fantasme sécuritaire est en fait au centre du populisme alpin. Et l'on peut se demander jusqu'où cet ataïvisme plonge ses racines. Ainsi, un tribunal du canton de Vaud a-t-il jugé

qu'une affiche de l'UDC représentant un mouton noir expulsé par de «bons» moutons blancs du drapeau suisse n'avait pas enfreint la «norme raciste». Le racisme, semble-t-il, n'a pas la même définition partout, tant cette affiche allait de toute évidence au-delà de la xénophobie.

Une consolation tout de même: si la Suisse semble durablement marquée par le populisme, l'Europe parlementaire s'en est —provisoirement?— débarrassée. Les partis d'extrême droite, qui avaient constitué, en janvier dernier, le groupe politique ITS (Identité, tradition, souveraineté) au sein du Parlement européen, ont immanquablement fini par se chamailler, victimes du nationalisme étroit qui habite chacun d'eux et rend pratiquement impossible leur union par-delà les frontières. Ce sabordage en rassurera plus d'un: nanti des moyens financiers et logistiques auxquels donne droit l'association d'au moins vingt eurodéputés, l'ITS semblait désormais apte à faire passer ses idées dans l'arène européenne. Une eurodéputée socialiste nous avait dit la gêne qu'elle éprouvait parfois à se retrouver sur la même longueur d'ondes qu'un Le Pen. Du moins en apparence. Si leurs buts différaient évidemment, leurs arguments étaient parfois les mêmes. ITS ne se contentait plus de vociférer. Il apprenait le langage du Parlement et en devenait redoutable.

Malgré leurs déboires et leurs bêtises, les populistes ont la vie dure. La montée en puissance de l'extrême droite lors des dernières élections danoises nous le rappelle: elle continuera sans doute à appuyer le gouvernement Rasmussen depuis les travées de l'opposition. Quant au PIS des frères Kaczynski, il reste, rappelons-le, le second parti polonais. Il a déjà fait comprendre aux libéraux de Donald Tusk qu'il faudra compter avec lui pour gouverner. Tout comme il faudra compter avec Lech Kaczynski, le jumeau de l'ex-premier ministre Jaroslaw Kaczynski, toujours président de la république. ■

Pascal Martin

1 Le Conseil fédéral répartit depuis un demi-siècle ses sept portefeuilles entre les quatre principaux partis, selon leur poids respectif.

Depuis les années 80, ce pays qui avait une réputation de terre d'accueil a pris des mesures drastiques pour stopper un afflux de migrants ou de réfugiés sans cesse croissant.

Congo

L'irrésistible séduction chinoise

La Mission des Nations Unies au Congo (MONUC), largement financée par les États-Unis, a contribué au rétablissement de la paix; les Européens ont été les principaux contributeurs de l'investissement massif qu'ont représenté les premières élections démocratiques organisées depuis l'indépendance dans ce pays continent et les 400 millions de dollars ainsi dépensés ont permis la mise en place d'un président élu, d'un gouvernement issu de la majorité et responsable devant l'Assemblée nationale. Bref, un cadre légitime, socle de la reconstruction du pays, a été mis en place en 2006.

Cependant, en dépit de ce pari coûteux sur la paix et la démocratisation, ce sont les Chinois qui risquent de rafler la mise économique: en septembre, à l'issue d'un premier accord, 5 milliards de dollars ont été consentis par Pékin, à titre de prêts conclus à des conditions très avantageuses, et un mois plus tard, le montant s'élevait à 8 milliards de dollars. À terme, estiment les Congolais, ce sont 14 milliards de dollars que la Chine pourrait ainsi mettre sur la table, ce qui permettra de réaliser d'innombrables chantiers: la construction de routes (de Kinshasa jusqu'au port de Moanda, de Kisangani jusqu'à la Zambie...), la réhabilitation des chemins de fer, dont l'axe Lubumbashi-Lobito sur la côte angolaise, la construction de 145 hôpitaux et centres de santé, de plusieurs universités, d'innombrables écoles... Les partisans de ces accords estiment que le Congo aura tout à y gagner. En effet, ces prêts ne se feront pas sous une forme monétaire (ce qui pourrait susciter trop d'appétits et donner lieu à des détournements), mais se concrétiseront par l'envoi de matériel et par la formation de main-d'œuvre congolaise. En échange, les Chinois deviendront des partenaires dans le domaine minier et participeront à l'exploitation des innombrables ressources du pays, le cuivre, l'uranium, le cobalt, l'or et le diamant et

à terme, le pétrole, déjà exploité sur le Lac Albert et dont la présence a été confirmée dans la cuvette équatoriale ainsi que sur les côtes atlantiques. Cette assistance chinoise devrait ainsi permettre la mise en œuvre des cinq chantiers que le président Kabila avait définis comme prioritaires lors de son investiture, à savoir l'eau et l'électricité, les routes, l'éducation, la santé, les infrastructures.

Au vu de la soudaineté de cette irruption chinoise, on ne peut cependant que se demander pourquoi la République démocratique du Congo, soutenue à bout de bras par l'assistance occidentale durant toutes les années de transition, s'est ainsi jetée dans les bras de Pékin. La première raison, c'est évidemment l'urgence des besoins: dans ce pays, tout est à refaire, à reconstruire, et les hommes politiques élus savent que lors des prochaines échéances, ils ont intérêt à présenter un bilan concret à leurs électeurs. Or, durant la première année qui a suivi les élections, l'assistance occidentale, tant de fois promise, ne s'est pas suffisamment matérialisée. En cause: à la fois les lenteurs des bureaucraties européennes chargées de la politique de coopération, aussi bien au sein de l'Union européenne que dans les États membres, mais aussi les réticences du FMI et de la Banque mondiale. En mars dernier en effet, ces deux institutions, constatant les dépassements budgétaires enregistrés durant la campagne électorale, estimaient que le pays n'était pas mûr pour faire partie du groupe des pays pauvres et très endettés et pour bénéficier d'importantes remises de dettes. En septembre dernier, à l'issue d'un nouvel examen, la Banque mondiale donna son feu vert pour un prêt de 900 millions de dollars, très insuffisant par rapport aux besoins. Mais surtout, les finances de l'État congolais demeurent hypothéquées par l'obligation de rembourser une dette qui atteint 14 milliards de dollars. À la fin de

l'ère Mobutu, en 1997, cette dette atteignait les 8 milliards de dollars et son accroissement est uniquement dû au jeu des intérêts. Or chacun sait que le peuple congolais n'a jamais été bénéficiaire de ces sommes initialement engagées, qui n'ont servi qu'à financer des dépenses de prestige et autres éléphants blancs... Sur un budget de 2,4 milliards de dollars présenté par le Premier ministre Gizenga, 800 millions sont obligatoirement affectés au remboursement de cette dette que le droit international permet de qualifier d'«odieuse». L'incapacité des Occidentaux à faire immédiatement bénéficier les Congolais des «dividendes de la paix» si souvent promis est l'une des explications de l'irruption des Chinois: «nous aurions souhaité que l'aide internationale nous aide à prendre en charge les salaires des fonctionnaires, en particulier les enseignants et les médecins», nous disait un proche du Premier ministre, «comme cela s'est passé au Liberia et au Sierra Leone, le temps de faire redémarrer l'économie et d'assurer la soudure, mais cela ne s'est pas passé...»

De nouveaux amis

Cette déception explique l'attrait des offres chinoises... En outre, ces nouveaux amis, qui n'ont aucune obligation de transparence et ne sont freinés par aucune exigence bureaucratique, se targuent de pouvoir mettre immédiatement d'énormes crédits à la disposition des Congolais, sans formuler d'exigence d'ordre politique. Le nouveau pouvoir, jaloux de sa souveraineté retrouvée après des années de tutelle et d'injonctions occidentales, n'a pas manqué d'être séduit par ces propositions.

À cela s'ajoute aussi, pour bien des Congolais, le sentiment d'avoir été dupés durant la transition: en effet, une commission dite de révision des accords miniers, mise sur pied

à l'initiative du Premier ministre Gizenga, est sur le point de publier ses conclusions. Les premiers constats qui filtrent dans la presse sont accablants: durant les années de transition, l'État congolais a été totalement spolié. Des sociétés occidentales parmi les plus importantes ont conclu avec l'État congolais des accords léonins, se partageant le butin d'une «vente par appartements» des principales sociétés d'État comme la Gécamines (cuivre, cobalt, uranium) ou la Mine de Bakwanga (diamants) qui avaient été privatisées sous la houlette de la Banque mondiale, après avoir été ruinées par la mauvaise gestion et la prédateur du régime de Mobutu.

Il apparaît que lors de la conclusion de ces contrats, la part de l'État congolais (le sous-sol ou les installations existantes) a été systématiquement sous-évaluée, d'importantes exonérations d'impôts ont été accordées ainsi que des rapatriements de bénéfices, des droits de prospection se sont insidieusement transformés en droits d'exploitation... Plusieurs acteurs de cette spoliation doivent être mis en cause: la Banque mondiale a supervisé les contrats et dicté les termes d'un code minier ultralibéral, prônant la transparence et la bonne gestion, mais elle ne s'est pas montrée suffisamment attentive à ces abus; les sociétés minières se sont partagé le marché et ont privilégié leurs intérêts, justifiant ces avantages par la mise en œuvre d'investissements très importants réalisés sur fonds propres. Cependant, les premiers responsables demeurent les acteurs congolais eux-mêmes, parmi lesquels les plus hautes personnalités de l'État qui ont trouvé dans le bradage des ressources minières un moyen de financer la campagne électorale des diverses formations et une occasion de s'enrichir au plus vite avant les échéances électorales... En 2006, les sociétés minières ont versé au Trésor public plus de 200 millions de dollars, mais ce dernier n'en a perçu que 32, le reste s'étant «évaporé»...

Les Chinois assurant qu'ils ne posent aucune exigence en termes de «bonne gouvernance», d'aucuns s'inquiètent déjà des dérapages possibles, non seulement sur le

plan financier mais aussi en matière d'environnement et la forêt congolaise, la deuxième du monde après l'Amazonie, pourrait être la première victime d'un développement accéléré et sans contrôle...

Si le Congo se laisse séduire par les offres chinoises, c'est aussi parce qu'il s'inspire de l'expérience d'autres pays d'Afrique: le Niger a demandé à la société française Areva de revoir les termes du contrat d'exploitation de l'uranium, arguant des offres qui lui ont été faites par l'entreprise d'État chinoise, China Uranium Corporation, qui se propose d'exploiter un gisement de 12 000 tonnes dans les montagnes de l'Aïr. Au Tchad, la Chine a racheté les droits de prospection de plusieurs sociétés canadiennes et est devenue le principal acteur de l'économie du pays (ce qui explique d'ailleurs les relations tendues entre le président Idriss Deby et la France à l'occasion de l'affaire de l'Arche de Zoé). Les Chinois prévoient de construire un oléoduc qui reliera les gisements de pétrole tchadiens aux zones d'exploitation soudanaises. Est-ce un hasard si le Darfour, où les Nations unies se préparent à envoyer une force de paix, se trouve à proximité des zones de prospection chinoise et si Pékin, membre du Conseil de Sécurité, oppose systématiquement son veto à toutes les résolutions hostiles au Soudan?

Les méthodes chinoises mises en cause

Quant à l'Angola, de multiples projets y sont mis en œuvre, hôpitaux, écoles, stades sportifs, sans oublier le chemin de fer de Benguela: depuis 2004, la Chine a fourni à l'Angola entre 6 milliards et 11 milliards de dollars de ligne de crédit et ses importations de pétrole sont passées de 5,6 milliards en 2005 à 9 milliards en 2006... Ces relations ne sont cependant pas au beau fixe: les Angolais sont agacés par le fait que la Chine a envoyé sur place des dizaines de milliers de travailleurs au lieu de recourir à de la main-d'œuvre locale et d'aucuns assurent que ces manœuvres très surveillées seraient des prisonniers; certains projets prennent du retard, et les consommateurs, comme

© coll. Roger Viollet / AFP

Des travailleurs chinois en Afrique, dans les mines d'or, déjà au début du siècle dernier (Le Petit Journal, 1904).

beaucoup d'autres «clients» africains, sont exaspérés par la mauvaise qualité des produits chinois déversés sur le marché à des prix défiant toute concurrence et vendus par des commerçants asiatiques qui ruinent le petit commerce local...

Si l'irruption de la Chine sur le marché africain inquiète beaucoup les Occidentaux, il est probable que les dirigeants africains, surtout s'ils doivent rendre des comptes à leurs électeurs comme en République démocratique du Congo, tireront la leçon des expériences précédentes et essaieront de faire jouer la concurrence au mieux de leurs intérêts.

Ce n'est pas l'Afrique qui a été le moteur de la mondialisation, et on a longtemps craind qu'elle en soit la victime. Aujourd'hui que le cours des matières premières explose, qui pourrait reprocher aux dirigeants africains de tirer profit de cette nouvelle situation et de tenter d'élargir leur marge de manœuvre?

Colette Braeckman

Au Kivu, le corps des femmes est un champ de bataille

Les femmes du Kivu avaient voté pour la paix, assurant, grâce à leur engagement massif, le succès du président Kabila lors des dernières élections. Aujourd'hui, elles doutent, se demandent si elles ne sont pas les sacrifiées de l'histoire, si leur corps n'est pas le dernier des champs de bataille...

Au Nord comme au Sud-Kivu, elles continuent en effet à être victimes de viols systématiques, menés avec une violence inimaginable. Florence est une jeune femme de 18 ans, rencontrée à Walungu, au cœur du Bushi, à quelques dizaines de kilomètres de Bukavu. Comme ses voisines qui ont trouvé refuge dans la même chambre, elle tremble, n'ouvre la porte qu'avec circonspection. Elle se cache, craignant qu'à tout moment son tortionnaire vienne la reprendre, elle et son bébé qui joue dans la cour. Voici un an, cette jeune fille fut enlevée par les miliciens rwandais Interhamwe, des hommes qui, après avoir commis le génocide au Rwanda, se sont cachés dans les profondes forêts du Kivu. Armés, aguerris, ils tiennent en sujétion les populations congolaises des alentours, les obligent à payer des taxes aux barrages, à leur livrer leurs récoltes, à travailler pour eux dans les mines. À tout moment, ces hommes mènent des raids sur les villages et enlèvent femmes et jeunes filles. C'est ainsi que Florence avait été emmenée dans la forêt, traitée comme une domestique, une esclave sexuelle, propriété de l'homme qui l'avait emportée: «*je n'osais même pas lever les yeux sur lui, il me battait à tout moment. Je ne connais que son pseudonyme 'Shetani', 'Satan...'.*». Un jour, découvrant qu'elle est enceinte, Florence profite d'une corvée d'eau et d'un moment d'inattention de ses gardiens pour fuir dans la forêt. Après plusieurs jours de marche, elle rejoint son village, mais sa famille la rejette. Parce qu'elle est enceinte, mais surtout parce qu'elle représente un danger pour ses proches. De fait, une fois

réfugiée en lieu sûr à Walungu, elle apprendra que dix-sept membres de sa famille ont été tués, en guise de représailles pour sa «défection»! Et pourtant, Bukavu renaît: de nouvelles routes apparaissent, des immeubles sortent de terre, les engins de chantier provoquent de nouveaux encombrements... Ce dynamisme occulte le fait que d'innombrables familles se sont réfugiées dans la ville, fuyant des campagnes où les miliciens rwandais font la loi. En outre, des femmes, par milliers, ont échoué en ville, rejetées par leur famille et leur village, et recherchées par les miliciens qui veulent se réapproprier leur proie. Ces femmes ne sont pas seulement terrorisées, abandonnées de tous. Elles sont aussi brisées, moralement et physiquement. À l'hôpital de Panzi, sur les hauteurs de Bukavu, une section spéciale leur a été réservée, bien à l'écart du commun des malades: par centaines, des femmes victimes de viols attendent d'être «réparées» par le Dr Mukwege et son équipe, spécialiste des opérations de la fistule. En plus des viols à répétition, ces femmes ont été détruites: leur appareil génital a été embouti à coups de bâton, de bouteilles, elles ont été lacérées au couteau, brûlées, torturées. À tel point que tant leur appareil génital que leur système urinaire se mêlent désormais dans une même incontinence! En attendant une opération difficile, douloureuse, au résultat hasardeux, ces femmes erreront dans les couloirs de l'hôpital, un sachet de plastique sous leur pagne, incontinentes et humiliées. Les autres patientes s'écartent d'elles,

leur mari les a rejetées, le retour au village est impossible.

Au vu de l'ampleur de ce phénomène de destruction des femmes, qui touche des milliers, sinon des dizaines de milliers de paysannes, on ne peut plus parler de «simples» pulsions d'hommes en armes. Certes, au Kivu, le viol a toujours existé, commis par les militaires des forces gouvernementales, par diverses factions armées, y compris les patriotes congolais Mai Mai et même les Casques bleus de la Mission des Nations unies au Congo. Mais ici, il s'agit d'autre chose: d'une véritable épidémie, et aussi d'une entreprise de destruction systématique, essentiellement menée par des combattants hutus d'origine rwandaise. La persécution des femmes existe au Nord-Kivu également, où de nombreux viols sont le fait de l'armée régulière, des combattants Mai Mai et de leurs alliés les miliciens rwandais ainsi que des troupes commandées par le général déchu Laurent Nkunda.

Au vu de l'ampleur de ce phénomène, on peut se demander si, à long terme, les agressions menées contre les femmes ne sont pas l'un des volets d'une destruction systématique de la société congolaise: en effet, lorsque les familles sont désagrégées, que les femmes, pilier de la société et de l'économie, ne peuvent plus aller aux champs ni commercer, que les paysans sont obligés de se replier aux abords des villes où ils deviennent des indigents, les terres, elles, se libèrent pour de nouveaux venus qui en exploitent les ressources minières et agricoles...

Comment ne pas songer aux Indiens d'Amérique? Ne furent-ils pas eux aussi déportés, persécutés, à seule fin de libérer leurs terres que guignaient les chercheurs d'or? Le Kivu, riche en or, en cassitérite, en colombo-tantalite et même en pétrole, ne serait-il pas le nouveau Far West du Congo? ■

Colette Braeckman

«Ennemi combattant», ennemi du gouvernement américain

En introduisant la notion de guerre au sein du droit national, la dernière loi antiterroriste américaine, le *Military Commissions Act of 2006*¹, opère un tournant dans l'organisation juridique et politique du monde occidental. Elle met fin à une forme d'État qui a réussi à «instaurer la paix à l'intérieur et (à) exclure l'hostilité à l'extérieur du droit»². Elle est l'acte constituant d'une nouvelle forme d'État qui inscrit la guerre comme rapport politique entre autorités constituées et leurs populations.

Par le biais de la lutte contre le terrorisme, la notion de guerre s'introduit dans le droit pénal. L'insertion de l'hostilité dans l'ordre juridique intérieur s'est d'abord effectuée par des actes administratifs, relatifs aux étrangers et justifiés au nom de l'état d'urgence. Le *Military Commissions Act* inscrit cette notion de guerre dans la loi et dans la permanence. En même temps, il en modifie le champ d'application. Il permet au président des États-Unis de désigner comme ennemis ses propres ressortissants et ses opposants politiques.

Le *Military Commissions Act* et l'«ennemi combattant illégal»

Le Président Bush a signé le *Military Commissions Act* le 17 octobre 2006. Cette loi légalise les commissions militaires, ces tribunaux militaires spéciaux qui furent créés par un décret présidentiel suite aux attentats du 11 septembre. L'état d'urgence fut invoqué pour justifier la mise en place de ces juridictions, qui ont été créées pour juger les étrangers, soupçonnés de terrorisme par l'administration et à propos desquels il n'y a pas de preuves recevables par une juridiction civile ou militaire. Ces tribunaux peuvent accepter des preuves par ouï-dire et des aveux arrachés par des mauvais traitements. Si la torture est formellement interdite, un «certain degré de coercition» est permis et c'est le président qui est chargé de fixer le

niveau de dureté des interrogatoires. Des preuves obtenues sur base d'aveux arrachés dans des pays qui pratiquent la torture sont également recevables. L'accusé n'a pas le choix de son avocat, un militaire désigné par le pouvoir exécutif. La procédure opère un renversement de la charge de la preuve. C'est à l'accusé de montrer la nullité des éléments avancés contre lui, alors qu'il peut être exclu de certaines phases de son procès et qu'il n'a pas accès à l'intégralité du dossier.

La loi n'accorde pas aux détenus le droit d'être jugé, même devant une commission militaire. Ce faisant, elle pérennise la possibilité, accordée au ministre de la Justice, de maintenir indéfiniment en détention administrative tout étranger soupçonné de terrorisme. Comme la cour d'appel du District de Columbia³ a rejeté, le 20 février 2007, toute possibilité pour les prisonniers de Guantanamo de pouvoir contester leur détention devant une juridiction civile, il n'y a aucun contrôle judiciaire possible sur les procédures installées par cette loi.

Pour le pouvoir exécutif des États-Unis, la lutte contre le terrorisme est une guerre et non une simple opération de police. Grâce à cette lecture, il a installé un ensemble de mesures liberticides, justifiées au nom de l'état d'urgence. Ce qui justifie la suppression de l'*habeas corpus* des étrangers désignés comme ennemis combattants illégaux et la mise en place d'une surveillance permanente des populations.

Le *Military Commissions Act* inscrit la notion d'ennemi combattant illégal dans la loi et dans la permanence. Elle permet au gouvernement de désigner comme ennemi tout citoyen américain ou tout ressortissant d'un pays avec lequel les États-Unis ne sont pas en guerre. Elle donne à cette incrimination un caractère directement politique en désignant comme telles des personnes «engagées dans des hostilités envers les États-Unis». Cette définition est tellement vague

qu'elle peut s'appliquer à des mouvements sociaux ou à des actions de désobéissance civile. Cela a d'autant plus d'importance que la notion d'ennemi combattant s'applique aussi aux nationaux. Formellement, seuls les ennemis combattants illégaux étrangers peuvent être traduits devant des commissions militaires. Cependant, parmi les infractions qui peuvent être jugées par ce tribunal, on trouve celle qui punit toute personne qui «dans une position d'allégeance ou de devoir vis-à-vis des États-Unis», soutient intentionnellement des actions hostiles aux USA ou à ses alliés. Qui, à part un citoyen américain, peut se trouver dans une position d'allégeance ou de devoir vis-à-vis des États-Unis?

Parmi les infractions, qui peuvent être jugées par les commissions militaires, on trouve aussi des définitions qui s'attaquent directement aux luttes sociales, telle la notion d'attaque à une propriété protégée, qui transforme toute occupation illégale en terrorisme.

Deux procès récents permettent de préciser la situation. Al Marri, citoyen quatrième, est détenu sur le sol américain depuis juin 2003 en tant que «ennemi combattant». Le 11 juin 2007, la cour d'appel du troisième circuit a décidé que sa détention militaire devait cesser car «le président ne détient pas le pouvoir d'ordonner à l'armée de le capturer et de le détenir pour une durée indéterminée»⁴. Ne s'opposant pas à la notion d'ennemi combattant, le tribunal a stipulé que, en tant que résident légal, il devait pouvoir contester son incarcération devant une juridiction civile. Le ministère de la Justice a contesté la décision.

Cependant, être jugé devant un tribunal civil ne garantit pas nécessairement un procès équitable. Le 16 août 2007, après trois ans et demi de détention sur le sol des États-Unis, José Padilla, citoyen américain, détruit par des conditions de détention qui relèvent de la torture, a été déclaré coupable de soutien à des réseaux terroristes par un jury de

¹ <http://www.govtrack.us/data/us/bills.text/109/s/s3930.pdf>

² Carl Schmitt, *La notion de politique*, p. 43, Champs Flammarion, 1992.

³ Josh White, «Guantanamo Detainees Lose Appeal», *Washington Post*, 21 février 2007.

⁴ Carol D. Leonnig, «Judges Rule Against U. S. on Detained combatant», *Washington Post*, 12 juin 2007.

Miami. L'accusation s'est basée sur un «formulaire d'inscription» rempli par J. Padilla en vue d'une inscription dans un camp d'entraînement, document «trouvé» en Afghanistan, dont l'authenticité a été contestée par la défense. Cela met fin à une bataille de trois ans pour déterminer si l'exécutif avait le droit d'ordonner une détention illimitée, sans jugement, d'un citoyen américain, affaire qui avait été confiée à la justice fédérale en 2005.

Une mutation de l'ordre juridique et politique

L'inscription de l'anomie dans la loi fait qu'elle ne peut plus, comme dans l'*Executive Order* de novembre 2001, être justifiée par l'état d'urgence. Le *Military Commissions Act* installe l'exception dans la durée. Il crée un droit subjectif qui donne au pouvoir exécutif des prérogatives de magistrat. L'administration peut

désigner n'importe qui comme ennemi, nommer les juges militaires et déterminer le niveau de coercition des interrogatoires. Cette loi met fin à la séparation des pouvoirs et procède ainsi à une mutation de l'ordre juridique et politique. Cette loi offre la possibilité de criminaliser des actions politiques de citoyens américains et jette l'ensemble des étrangers, soupçonnés de terrorisme, dans un système de violence pure. Elle légalise certaines formes de torture. La loi permet une incarcération administrative, non limitée dans le temps, des étrangers désignés comme ennemis combattants ou autorise de les juger devant des juridictions d'exception. Cette loi ne concerne pas uniquement les résidents aux États-Unis ou les personnes capturées par l'armée américaine ou la CIA. Dans le cadre des accords d'extradition signés en juin 2003⁵, toute personne, membre de l'Union

européenne et soupçonnée de terrorisme, pourrait être remise aux autorités américaines pour être soumise à ce droit d'exception.

La première condamnation prononcée par une commission militaire, le 27 mars 2007⁶, celle du «taliban australien» David Hicks, révèle l'installation d'un nouvel ordre juridique mondial qui donne, à l'exécutif des États-Unis, le pouvoir de supprimer l'*habeas corpus* de tout non-Américain. En acceptant que ce prisonnier de Guantanamo puisse purger sa peine en Australie, le gouvernement australien opère, de fait, une reconnaissance de ces juridictions d'exception qui violent tout autant le droit international que les Constitutions américaine et australienne.

La légalisation des commissions militaires ne s'inscrit plus que formellement dans la tradition judiciaire occidentale, celle d'un double système juridique: État de droit restreint pour les nationaux et violence pure pour les étrangers. L'objectif de l'administration est de généraliser, au niveau de l'ensemble de la population, les procédures qui lui permettent de se saisir des étrangers, de les torturer et de les maintenir en détention selon son bon vouloir. L'objectif initial du *Military Commissions Act*, supprimer l'*habeas corpus* de l'ensemble de la population, n'est pas encore atteint. Mais, pouvoir caractériser, comme ennemi, tout habitant de la planète constitue un bon début dans la mise en place d'un État impérial, qui n'aurait pas plus de distinction intérieur/extérieur. Chacun pourrait être entièrement à la merci du pouvoir exécutif des États-Unis. ■

Jean-Claude Paye*

⁵ Conseil de l'Union européenne, 8295/1/03, Rev. 1, le 2 juin 2003.

⁶ «Le tribunal militaire de Guantanamo rend sa première condamnation», *Le Monde* du 31 mars 2007.

* Auteur de *Global War on Liberty* (Télépress 2007)



À vos plumes!

Depuis 1985, *La Pensée et les Hommes* publie trois volumes thématiques par an. Ces livraisons regroupent les articles d'une dizaine de spécialistes autour d'un thème défini.

Il arrive que des textes isolés nous soient adressés, ainsi qu'à d'autres publications laïques, sans qu'ils puissent s'inscrire dans notre ligne éditoriale.

Aussi, *La Pensée et les Hommes* a-t-elle résolu, en accord avec son éditeur, les Éditions «Espace de Libertés», de faire paraître chaque année un volume reprenant des contributions variées, qui n'obéissent pas à une unité de thème. Ce numéro supplémentaire paraît avec le sous-titre de «Francs-Parlers» et vient compléter la collection *La Pensée et les Hommes*. Son premier numéro vient de sortir de presse.

Les textes qui y sont rassemblés (environ 20 000 signes) intéressent la laïcité dans les domaines les plus divers: philosophie, morale, littérature, histoire et histoire des religions, droit et liberté de la presse, sociologie, science, bioéthique, médias, etc.

Si vous souhaitez proposer vos écrits dans le cadre de cette nouvelle publication, vous pouvez les adresser à Jacques Lemaire, Président de *La Pensée et les Hommes*, Avenue Victoria, 5 - 1000 Bruxelles (christiane.loir@ulb.ac.be) ■

Éditions Espace de Libertés, CAL, Campus de la Plaine ULB - CP 236, avenue A. Fraiteur, 1050 Bruxelles - Tél. 02 627 68 60 - espace@cal.ulb.ac.be

Communiqué de presse du CCL

Le Conseil Central des Communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique¹ a adressé son mémorandum 2007 au formateur et aux présidents de partis démocratiques.

Séparer l'Église et l'État et réformer en profondeur le système de financement public des cultes

Dans la perspective de la formation d'un nouveau gouvernement, le Conseil Central Laïque (CCL) entend faire valoir ses recommandations par le biais d'un mémorandum. Il vaut avant tout insister sur deux préoccupations essentielles et d'actualité.

Principe de séparation Églises/État

Notre société se caractérise à la fois par la diversité de cultures, de langues et de convictions et c'est une richesse incontestable. Le Conseil Central Laïque entend contribuer avec détermination à la préservation de cette richesse ainsi qu'à la cohésion sociale d'un État fédéral respectueux des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

On ne peut toutefois ignorer les crispations ou replis identitaires qui traversent notre société. Le CCL estime qu'il est de la responsabilité de nos institutions publiques de s'assurer qu'une communauté quelle qu'elle soit —culturelle, religieuse ou philosophique— ne puisse à l'avenir instrumentaliser —voire confisquer— la puissance publique à son profit. L'affirmation d'une laïcité politique de l'État reste l'unique garante de la neutralité et de l'impartialité des pouvoirs publics. En conséquence, le CCL invite le futur gouvernement à réaffirmer la primauté de la loi civile sur les prescrits religieux. Cette préoccupation concerne également le niveau européen et international.

Réforme en profondeur du financement public des communautés philosophiques confessionnelles et non confessionnelles

«Le nombre de ministres du culte catholique romain est établi sur la base d'une réglementation datant de l'époque napoléonienne qui prend pour référence le nombre d'habitants»². Il en découle qu'aujourd'hui quasi tous les Belges sont encore considérés comme des pratiquants catholiques! «Pour les autres communautés confessionnelles, c'est le nombre réel de fidèles, fourni par leurs représentants qui est pris en considération». De ce fait, le maintien d'un tel système conduit inévitablement à des situations inégalitaires et frustrantes pour certaines communautés.

Le CCL estime qu'il faudrait se doter d'une loi organique définissant des critères de reconnaissance des communautés confessionnelles et non confessionnelles qui soient à la fois ouverts, égaux et neutres. Ces critères porteraient notamment sur la représentativité réelle d'un courant religieux ou philosophique, sur le caractère démocratique des organes représentatifs ainsi que sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Par ailleurs, le CCL invite le gouvernement fédéral à instaurer un financement public transparent qui soit basé sur des critères objectifs et qui permette de comparer entre eux les financements des différentes communautés confessionnelles et non confessionnelles. Le CCL demande donc une réforme en profondeur et non l'adoption de réformes parcellaires qui ne feraient que renforcer les discriminations actuellement constatées.

Le CCL entend retenir comme clef de voûte d'un nouveau système de financement public le principe de répartition des fonds publics alloués aux cultes et à la laïcité en fonction du choix exprimé par la population. Le CCL propose d'organiser une consultation, à intervalles réguliers, de la population. Sur la base notamment de cette consultation, le législateur définirait la clef de répartition des subsides actuellement alloués aux communautés.

Informations: Étienne Deproost, Secrétaire général du CAL, 0476 72 36 78.

L'UVV et le CAL ont rédigé chacun un mémorandum portant de nombreuses questions de société (disponibles sur les sites www.laicite.be et www.uvv.be).

¹ Ou Conseil Central laïque, constitué par l'Unie Vrijzinnige Verenigingen (UVV) et le Centre d'Action Laïque (CAL)

² Michel Magits, past-président de l'UVV.

Un *Atlas des religions* pour décoder la géographie de l'invisible

Quel est le poids démographique des musulmans au Portugal? Des sikhs en Grande-Bretagne? Des bouddhistes en France? Des maronites au Liban? Des zoroastriens en Iran? Des hussites en Tchéquie? Combien de femmes rabbins compte le judaïsme réformé? Dans quel pays l'avortement est-il légal et où est-il interdit? Quelles sont les dix plus grandes villes juives du monde?

S'il vous arrive de vous poser ce genre de questions, précipitez-vous chez votre librairie car les rédactions de *La Vie et du Monde* viennent de publier un remarquable *Atlas des religions* de 192 pages dont les 200 cartes et les 80 infographies mettent en perspective le paysage religieux mondial et les grands enjeux géopolitiques actuels, tant planétaires que régionaux. Expansion ou retrait des religions au rythme des missions prosélytes ou des migrations, montée du sécularisme en Europe, choc des fondamentalismes, conflits interreligieux, succès des nouveaux mouvements religieux, de l'évangélisme ou du pentecôtisme, principaux lieux de pèlerinage, statistiques ou encore répartition des cultes par pays, etc. Tout y est ou presque.

L'*Atlas des religions* a incontestablement réussi son pari: décoder la géographie de l'invisible et fournir au plus grand nombre «un outil de référence pour l'étude laïque du fait religieux».

Xavier De Schutter

L'Atlas des religions, La vie - Le Monde, Hors-série, 114 pp., 2007, 13,50 €.

Laïcité: formes et évolution

Jean Baubérot poursuit imperturbablement sa ligne de réflexion qui lui vaut pas mal d'inimitiés chez les laïques français, mais des sentiments très différents dans les pays européens qui se voient comme l'aile marchante de la laïcité (Pays-Bas, Belgique, Espagne). Il y avait déjà un volume «Que sais-je?» sur la laïcité, tout à fait remarquable, œuvre de Guy Haarscher. Depuis l'été, Jean Baubérot ajoute à la collection un volume au titre peu subversif, *Les laïcités dans le monde*, à l'inverse de son contenu.

En retracant chronologiquement et géographiquement la diversité des situations en fait de laïcité, on ne peut que relativiser le modèle français, trop vécu comme unique point de référence de la laïcité.

On peut aussi voir que dans de nombreux pays, les laïques ont engrangé plus de succès qu'on ne veut bien le dire, mais selon des modalités historiques diverses, qu'il faut résituer dans un contexte. La même formule peut être jugée positivement ou négativement selon les situations historiques. Jean Baubérot ne manque pas de relever que les Espagnols (sans compter les Belges) jugent qu'avec la loi sur le mariage des homosexuels et l'euthanasie, ils ont réalisé des avancées laïques qui surpassent la situation de la France. C'est bien mon avis même s'il faut prendre garde à ne pas cautionner des situations vraiment peu favorables à la laïcité.

L'autre aspect intéressant est la problématisation historique. Jean Baubérot distingue historiquement trois «seuils» de laïcité, ce qui, comme de coutume, veut mettre en évidence le troisième.

Au stade de la confiance dans le progrès des Lumières et en la maîtrise de la nature a succédé celui de la conscience des contradictions: Auschwitz et Hiroshima sont passés par là et le progrès peut être porteur de mort.

Le troisième, le nôtre, se caractérise par la déstabilisation des institutions, spécialement religieuses, mais aussi par la crise de la sacralisation morale. L'idéal social fait fi du devoir envers la société et postule la réalisation de soi comme modèle. Les frontières entre le «religieux» et le «non-religieux» se distendent.

L'individualisme est aujourd'hui le maître mot. Cette tendance aboutit, selon la vision —qui me semble juste— de Jean Baubérot à une tension entre «deux mythes divergents»: celui des Lumières où le politique est lié à la raison pratique et le mythe révolutionnaire où le politique est l'expression de la volonté du *laos*.

Le résultat est une double politique selon que l'on privilie l'unité du corps social (c'est le républicanisme) ou la garantie du pluralisme (c'est le multiculturalisme).

Dans une autre publication sans doute vouée à un grand succès, Jean Baubérot conclut: «La France est moins "laïque" qu'elle ne le pense, d'autres contrées le sont plus qu'on ne le croit.» On ne peut donc plus parler de la laïcité comme d'un bloc mais de degrés, plus ou moins provisoires, de la laïcité qui peuvent être différents suivant les domaines»¹. Cfqd. ■

Patrice Darteville

1 *L'Atlas des religions*, pp. 120-121, «Laïcité - Une exception française».

Prix Ex-Libris* 2007

Notre collaboratrice Sophie Creuz s'est vu décerner le **Prix Ex-Libris 2007** pour la presse écrite, et nous l'en félicitons chaleureusement! Successivement critique —littérature et théâtre— au *Soir*, au *Vif-L'Express*, à *l'Écho*, à *Femmes d'Aujourd'hui* et à *Espace de Libertés*, elle est aussi auteur d'ouvrages et de dossiers dans le domaine théâtral. Elle anime également des rencontres littéraires à la librairie Graffiti. Pour la catégorie «audiovisuel», le prix est allé à Véronique Thyberghien de la RTBF. ■

* Ce prix a été créé en 1981 par l'Association des Éditeurs belges (ADEB). Il a déjà honoré 49 journalistes dont deux d'*Espace de Libertés*.

Le retour des dieux, hommage à l'empereur Julien

«Presque tous les écrivains nazareens papistes, lit-on dans les Lettres juives (tome 1, lettre 47, Lausanne & Genève, 1738), sont sujets à se laisser entraîner à leurs passions, et à déchirer tous ceux qui leur sont opposés, sans respecter la vérité. [...] Si l'on eût ajouté foi à leurs ouvrages, ils auraient fait passer à la postérité, comme un monstre effroyable, l'empereur Julien, qu'ils appelaient Apostat, quoiqu'il n'eût d'autre défaut que d'avoir quitté leur religion». Le Marquis d'Argens, auquel nous devons cette décapante et hilarante théorie de *Lettres Juives*, cabalistiques et chinoises, fut l'un des premiers érudits à réhabiliter la mémoire de l'empereur Julien. Voltaire, qui aimait passer pour savantissime, s'en-gouffra dans cette brèche, et bien d'autres, après lui, creusèrent ce sillon plus avant, dont aujourd'hui un «pétulant» Christopher Gérard, qui a commis une traduction très appréciée, avec introduction et commentaire, du *Contre les Galiléens*.

Héritier spirituel de Georges Dumézil, disciple accompli d'Alain Daniélou, Christopher Gérard, dont l'ULB est l'*alma mater*, fut un temps directeur de la revue *Antaios*, créée par Ernst Jünger et Mircea Eliade.

Il me plaît de relever que Gabriel Matzneff, qui cite Christopher Gérard dans *Boulevard Saint Germain* (1998), est d'avis que «les amis de Julien sont toujours des gens bien; et ses calomniateurs des canailles». Avis que je partage sans réserve. L'apostasie de Julien témoigne de

son intégrité, de son courage et de son savoir. Las! Mort trop jeune, l'empereur Julien n'eut pas le loisir de renverser le cours de la plus néfaste tragédie de l'histoire européenne, d'empêcher cette christianisation de l'Empire, qui serait, selon Christopher Gérard, «un malentendu, voire une imposture».

*La source pérenne*¹ dédiée à l'em-

nous avait habitués au meilleur en matière de pensée et de langue avec *Le songe d'Empédocle* et avec *Maugis*. Son dernier-né, *La source pérenne*, collection d'études très documentées sur les immarcescibles vérités du paganisme, est un plaidoyer éloquent. L'athée se détournera de son ciel vide; le chrétien, du Golgotha; le juif, du Mur des lamentations; le musulman, du Djihad; mais le pythagoricien, l'hindou ou le celte se sentiront enfin confortés et justifiés dans leur immémoriale piété. C'est un livre qui a sur l'âme un effet. C'est un grand livre. On y brûle d'y revenir; on a hâte de relire telle confession personnelle du *parcours païen*, de reprendre telle réflexion sur Mithra l'Invaincu ou sur le Dharma. Enfin, nous possédons, grâce à Christopher Gérard, un véritable antidote contre les terribles ravages de la modernité contemporaine, contre le nihilisme du monde technomarchand qui se traduit par «le cosmopolitisme nivelleur et le métissage planétaire», contre l'antihumanisme des religions abrahamiques, toujours dogmatiques, culpabilisantes, intolérantes et liberticides, malgré leurs discours lénifiants.

Le retour aux Grecs s'impose comme une évidence à la lecture de *La source pérenne*. Car «les dieux de la Grèce (sont) enfouis dans notre inconscient collectif». Fort de sa conviction, Christopher Gérard, chantre du paganisme, retrace pour nous le chemin de la «Religion», cette religiosité originelle, naturelle et humaine; la religion sans vérité uranopète, sans bonne nouvelle, sans dogme, sans

© coll. Roger Viollet / AFP

L'empereur Julien dit l'Apostat - Gravure de Thomas d'après H. Rousseau.

pereur Julien, est un resplendissant hommage à l'adorateur d'Hélios qu'en bon Grec, ce sage prince avait été. Mais, prenez garde, cher lecteur, car quiconque va puiser à cette source n'a plus envie d'aller s'abreuver ailleurs; il est au puits de Jacob des grands dieux antiques, éternels et donc toujours vivants en notre sein. Christopher Gérard

1. *La source pérenne*, Christopher Gérard, Éditions L'Âge d'Homme, Lausanne, 2007.

Éducation scientifique: entre raison et déraison

prosélytisme, sans persécution, sans guerre sainte, sans monstres d'amour qui ne sont que monstres d'égoïsme, sans ce Dieu personnel, «ce Dieu jaloux qui épie nos faits et gestes et à qui nous devons rendre des comptes d'apothicaire».

Le retour au paganisme, auquel Christopher Gérard nous convie, n'est pas sans une exigence limitinaire: la conversion du regard de l'âme. Il faut opérer en soi un «revoltement», aurait dit Calvin.

La résurrection du paganisme, noble objet de l'attention humaine, c'est le triomphe du temps cyclique sur le temps linéaire, du temps hellène sur le temps sémité; c'est la substitution du Dieu Tout Un au Dieu Tout Autre, de l'immanence à la transcendance; c'est la réintégration du microcosme dans le macrocosme; c'est l'instauration de la tolérance, de l'authentique respect de la différence; c'est la prise de conscience, exaltante et libératrice, de l'appartenance origininaire, et l'acceptation du compagnonnage quotidien des dieux. Comme l'écrit si éloquemment son prophète, «le paganisme est éternel et n'a subi qu'une éclipse cyclique».

De ce livre ensorcelant, enthousiasmant, mais dessillant et démythifiant, je retiens, pour conclure, deux perles de sagesse. La première s'adresse à l'athée (que je ne suis pas): «une société sans Dieux ne peut longtemps survivre», la seconde au chrétien (que je suis): «l'attachement à une Église est un blocage spirituel». ■

Jean-Loup Seban

Professeur à la Faculté de théologie protestante de Bruxelles

Le dossier que la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente (L.E.E.P.) vous propose dans le dernier numéro d'*Éduquer* (59) est sans conteste intéressant, bien conçu et tout à fait actuel, quand on pense à la sortie du fameux *Atlas de la création*, premier volume d'une série de sept écrits par Ha-run Yahya (voir *Espace de Libertés* 357-octobre 2007), que Patrick Tort, directeur de l'Institut Charles Darwin international, attaque avec virulence car il s'agit d'une manifestation mystificatrice de plus parmi toutes celles qui se multiplient aux États-Unis. Le risque est grand de voir ces mensonges et inepties, dont l'objectif est une propagande éminemment politique, accueillis chez nous par une certaine frange de la population.

Marcel Otte introduit le sujet dans un article intitulé «Créationnisme contre évolutionnisme». Préconisant la connaissance, il affirme que «plus un esprit s'éclaire, plus il se rend humble, plus il cherche à comprendre l'autre et à le respecter.» Pour nous, lecteurs laïques d'*Espace de Libertés*, il est superflu de confirmer l'évidence de l'évolution. Qui en doutera? De nombreux croyants respectent les progrès de la connaissance, à condition bien entendu de distinguer religion et science.

Guillaume Dye analyse l'évolution en fonction de la loi coranique: «L'islam n'est donc pas condamné au créationnisme, mais si on lit le Coran d'une certaine manière, c'est-à-dire littéralement, et que l'on admet l'un des dogmes fondamentaux de l'islam, à savoir que le Coran est la «parole même» de Dieu, alors le conflit entre la parole coranique et le darwinisme doit être réglé, au profit évidemment du Coran.» Puisque les vérités scientifiques décrites dans le Coran sont actuellement vérifiées, Maurice Bucaille affirme «qu'elles sont d'origine divine et que le Coran est donc la parole de Dieu.» ■

Le professeur Gergely (ULB) rappelle le devoir d'éducation incessante que les juifs doivent exercer. Pour lui, «le rapport exceptionnel des juifs aux sciences n'est que l'expression laïcisée de leur dévotion jadis religieuse».

Plus subtil est le mouvement de l'*Intelligent Design*, analysé par Jacques van Helden (ULB), qui se présente comme une discipline scientifique. Ce mouvement n'est pas religieux, il accepte le phénomène de l'évolution mais met en cause le rôle du hasard. Un membre de ce mouvement explique les événements par trois causes possibles: le hasard, la nécessité ou le dessein. Il revient donc aux scientifiques néodarwiniens de prouver l'absence de dessein! Ce qui est une question théologique plutôt que scientifique. Autre prise de position intéressante, celle de Patrick Tort qui réfute les prolongements sociaux de la théorie de Darwin.

Enfin, Valérie Silberberg nous livre des informations précieuses sur le rapport de la science avec la scientologie. André Koekelenbergh nous explique que pour lui, la culture scientifique fait partie de la culture générale. On lira aussi le «Principe de précaution: principe ou panique?» par Pasquale Nardone.

Le dossier se termine par un article pédagogique sur l'approche par projet ou problème dans l'enseignement supérieur, ce qui est à la fois nouveau et bien différent de l'enseignement ex cathedra. ■

Yolande Mendes da Costa

LEEP, 1A rue De Lenglenier 1A, 1000 Bruxelles, tél.: 02 511 25 87, info@ligue-enseignement.be

L'Atlas du MAC's

Entreprise titanique par excellence, un atlas ne peut être complet qu'en regard de contingences propres, parfois même au prix de reconnaître un échec provisoire. Avec ses 2992 cm³, l'*Atlas de l'art contemporain à l'usage de tous* est bien un volume pour les Bibliothèques. Car son prix —68,00 €— invite à s'interroger sur la dernière partie de son titre. Mais attendons. Il sortira peut-être bientôt en DVD... Quoi qu'il en soit, cet ouvrage prolixe est joliment et savamment composé, «couverture cartonnée couture fil de lin — dos arrondi toileé», 400 pages et 79 planches thématiques assemblant pas moins de 600 illustrations en quadri. Financé à près de 100% par *Luxembourg 2007*, cet indéniablement beau cadeau de fêtes de fin d'année se présente comme une somme. Constitue-t-il pour autant une «bible»? Oui et non.

La préface et la quatrième de couverture sont de Laurent Busine, directeur du MAC's. La méthode d'investigation procède sans ambages par confrontations, similitudes et analogies spatiotemporelles. Avec cette précision: parmi les «ramages» des apparences et par le biais —avant tout— des images entre elles, il s'agissait de déchiffrer l'ordre d'un univers «acheiropoïète» [qui n'est pas de la main de l'homme]. Rien moins! Trêve de mots savants (l'ouvrage en compte d'intéressants, de l'entoptique à l'uchronie, en passant par l'hypnagogique), *The livre* se présente comme inépuisable, car les planches librement assemblées sont soutenues par un ensemble d'articles dus à Denis Gielen et par des notices rédigées par Yoann Van Parys, qui suraident les rouages hermétiques à force de références et de citations. Pléthore textuelle qui ferait presque oublier que les contingences de cet *Atlas* avaient un seul objectif: rendre explicite le *Musée imaginaire* du MAC's.

Ainsi, la diversité des spéculations à première vue tous azimuts ressemble à une «hétérotopie portative». Mais à y regarder de plus près, une tonalité

domine. Car ce sont des chimères, des paraboles, des présages, des songes, des fables ou des mythes, quand ce ne sont pas des allégories ou des rituels, qui nous assaillent à chaque page. Les accents de romantisme sont innombrables, et les considérations sur la mélancolie, et les apparitions auratiques, et les mystères de tout poil. Nourri de «rigueur scientifique» (clin d'œil encore à Borges...), le textuel oscille entre didactisme et hyperspecialisation, et les taxinomies de visuels, entre «grand entrepôt» et bric-à-brac, n'échappent pas toujours à l'empire du kitsch. Depuis longtemps, Laurent Busine nous habite

re (Giulio Camillo) et autres «topomnées», de Cicéron à Ricci, et met davantage en scène la mémoire iconique que la recherche strictement artistique. L'éclatement des formes d'art aujourd'hui, avec les nouvelles cohérences du décloisonnement des disciplines, conduit à s'interroger sur l'opportunité d'une méthode aussi tributaire des beaux-arts. Ici à la Warburg, ailleurs à la Malraux, le team du MAC's a compilé, faisant feu de tous les rapprochements, s'échinant à dresser un tableau des événements capable d'intéresser tous les publics, que ce soit en mode «archéo» ou «cyber». Mais un gros livre était-il adéquat? L'outil qui manque ne devrait-il pas, au modèle cartographique, préférer les schémes relationnels, et opter au minimum pour les procédures de l'hypertexte —avec mise en ligne actualisée (et accès gratuit)—, pour que chaque lecteur garde la liberté de ses itinéraires et le plaisir de ses approfondissements?

Tout ceci ne doit pas occulter l'importance du travail condensé dans ces pages qui recèlent de vraies synthèses, mais tout de même, était-il nécessaire de choisir pour la couverture une paire de photographies —Eija-Liisa Ahtila & Francis Alÿs— en les associant d'une manière qui évoque autant, sorties de leurs contextes, ... un Ange et un Gisant? ■

Raymond Balau

Atlas de l'art contemporain à l'usage de tous, 400 p., 68 euros. Il peut être commandé en ligne via www.mac-s.be

«On commence par découvrir l'amer, le salé, le concave, le lisse, le râche, les sept couleurs de l'arc-en-ciel et les vingt-six lettres de l'alphabet; puis on passe aux visages, aux cartes géographiques, aux animaux et aux astres; on termine par le doute ou la foi et par la certitude presque totale de sa propre ignorance».

Borges, *Atlas* (1984).

Éthologie

Quand l'Homme fait

Les chimpanzés fabriquent des outils et disposent d'une véritable pharmacopée; les oiseaux sont altruistes et se sacrifient volontiers pour les autres; certains éléphants se comportent comme des délinquants... et les chiens organisent volontairement la dépendance de maîtres carencés affectivement! Bêtes et hommes s'interrogent respectivement.

Réponses à Paris jusqu'au 20 janvier.

■ *Carcasses, déclinées par Anne Ferrer.*

Le pré carré où campe le *propre de l'homme* se réduit comme une peau de chagrin à mesure que les bêtes sont reconnues comme individualités à part entière? Peut-être... Mais l'extinction exponentielle des espèces —dont nous sommes les principaux responsables et maîtres d'œuvre— laisse émerger de nouveaux systèmes d'idées visant à mieux respecter ce voisin qui nous côtoie depuis toujours: l'animal. Une grande opération de conscientisation éthologique qui débouche sur une superbe exposition parisienne, «Bêtes et hommes».

À La Villette, dans la Grande Halle récemment rénovée.

Pas scientifique: philosophique

«Jamais sans mon humain», semble dire l'animal. Une grande partie de l'exposition est consacrée à la manière dont les animaux nous ont transformés ou nous transforment. Une interaction bien équilibrée: «*Tu me donnes une existence, je te rends la tienne*»...

«Bêtes et hommes» est le travail d'une compatriote, commissaire scientifique de l'exposition: Vinciane Despret. Maître de conférences au département de Philosophie de l'ULg, elle «invite» des animaux vivants, mais sans les transformer en curiosités de zoo. Elle nous guide dans ce dédale un peu déroutant: «*Chaque animal est considéré en représentation, au double sens du terme. Au sens d'exhibition —on lui a demandé de venir vivre avec nous pendant quelques mois— mais aussi représentation au sens de délégué, puisqu'il vient parler au nom des animaux*». Le maîtrise est le chef de la délégation: «*Il essaye d'entrer dans notre monde en empruntant notre langage!*». Suivent vingt-trois vautours, des loutres, des corneilles, des iguanes et des outardes. «*En parlant des corbeaux*

et des corneilles, une anecdote intéressante: voici 50 ans, on les abattait par dizaines à coups de fusil sans se poser de questions et les chiens les mangeaient: aujourd'hui, on se plaint à la collectivité et on demande aux autorités de "gérer leur multiplication". Est-ce que les anciens auraient aimé ce goût pour le compromis avec l'"animal"? On peut en douter».

Quelle drôle de ménagerie, en tout cas, où l'on croise chiens d'aveugles, orangs-outans de zoos, cochons élevés en batterie, vaches à lait, cafards des cuisines, souris humanisées de laboratoires génétiquement modifiées et ours réintroduits dans les Pyrénées... Beaucoup (vraiment beaucoup) de documents photographiques, de films, de maquettes: des histoires, toutes plus stupéfiantes les unes que les autres!

D'autres animaux n'ont pas besoin de la parole pour nous poser «les» questions: quelles pratiques d'élevage tolérons-nous? Que faire des animaux sauvages qui investissent les villes? Comment concilier la réintroduction des grands prédateurs comme l'ours et le loup dans l'économie montagnarde? Pourquoi et comment commençons-nous à vivre avec un monde animal que nous voulions enclavé et «esclavé»?

«Bêtes et hommes» à la Grande Halle de La Villette (Paris 19). Tél: 00 33 1892 684 694. Jusqu'au 20 janvier 2008. Intéressant ouvrage de référence de Vinciane Despret chez Gallimard (Bêtes et Hommes, 160 p., 23 €). Ètre Bête, de Vinciane Despret avec Jocelyne Porcher est paru chez Actes Sud (Sciences humaines).

Un espace à redécouvrir!

La magnifique Grande Halle du Parc de La Villette était fermée depuis 2005. On y vendait des animaux morts du temps de l'ancienne Halle aux Bœufs, aujourd'hui on les célèbre: l'exposition «Bêtes et hommes» inaugure un nouvel espace où l'intervention des architectes a surtout porté sur la partie gauche de l'édifice, située en face du pavillon Delouvrier. Un nouvel espace d'accueil pour le public, une librairie dont la gestion a été confiée à Actes Sud, un restaurant, et surtout un gradin de 2 000 places situé dans l'espace Charlie Parker, sans parler de l'autonomisation de la salle Boris Vian, en sous-sol. Le résultat: remarquable et pas trop pharaonique, les édiles parisiens restant sobres pour le coup...

Humains, animaux: ils font des affaires

Des traitements médicaux ont été découverts grâce à l'observation de singes qui, malades, ingèrent certains végétaux. Les mésanges londoniennes, dès les années 1920, apprennent à ouvrir les bouteilles de lait déposées sur le seuil des maisons. Les orangs-outans s'initient, eux, aux noeuds. Les animaux savants? Oui, mais pas seulement. Vinciane Despret: «*Mon propos scientifique est non pas de mesurer "nos" capacités face aux "leurs" mais d'explorer des situations dans lesquels animaux humains et animaux non humains se sont transformés mutuellement, se sont affectés/infectés, ont échangé des propositions et modifié leurs relations. Mais l'exposition veut aussi retracer comment les artistes contemporains ont questionné (leur?) l'animalité. Beaucoup de créateurs se sont laissé séduire par les possibilités d'expression d'une faune qu'ils célébrent simplement, ou dont ils font le vecteur des travers humains: moutons de Carole Benzakem, éléphants du photographe Nick Brandt, carcasses bovines traduites en froufrous d'Anne Ferrer (photo), sans oublier l'inévitable chat boxeur géant d'Alain Séchas*».

Quand l'homme fait la bête, il a tendance à se disperser un peu, semble-t-il. Ce qui n'empêche pas cette exposition de tenir du «tout» magique. À voir, éventuellement avec des enfants. ■

Olivier Swingedau

Les lecteurs nous écrivent

Espace de Libertés, numéro de septembre 2007, «Ne pas croire, modes d'emploi»

Éric de Beukelaer, porte-parole francophone des Évêques de Belgique, nous a adressé, à titre personnel et non comme «porte-parole», sa contribution au débat.

(...) Comme toujours, votre revue offre un travail de réflexion riche en résonnances. En tant que croyant, je me permets simplement une réflexion, qui ne se veut nullement hostile.

Parmi ces contributions, certaines respirent la sérénité. Ce sont les plus «crédibles» à mon sens. D'autres, par contre, semblent davantage préoccupées à décrire l'angoisse existentielle qui serait à la base des religions, plutôt que de partager le chemin qui mène à vivre la «non-croyance».

C'est bien évidemment leur droit, mais je me permets de faire deux remarques à cet égard. D'abord, j'ai bien du mal à me reconnaître dans leur image du croyant. Elle me semble tellement caricaturale. Ensuite, je ne puis me défaire de l'impression que ces personnes-là projettent sur des croyants fantasmas leur propre angoisse existentielle.

Pour exprimer les choses de façon plus positive, je suis d'avis que pour un croyant serein, l'athéisme est une valeur en soi. En effet, un Dieu crédible est un Dieu qui permet l'athéisme, car il laisse l'homme libre de son adhésion. De même, il me semble que pour un athée serein, la question de Dieu est une question digne de l'homme. En effet, un athéisme crédible n'existe que dans un monde où les hommes se posent un jour ou l'autre et d'une manière ou d'une autre, la question de Dieu. ■

Jacques de Lalaing, artiste et homme du monde

Curieux personnage que cet aristocrate de haut lignage qui abandonne la marine pour étudier la peinture et la sculpture monumentale à l'académie de Bruxelles auprès de Portaels, Gallait, Cluysenaar et Vinçotte. Il touchera ainsi à l'Orientalisme, à la scène de genre, au portrait et aux compositions épiques avec un bonheur assez inégal.

L'homme n'est guère coloriste: la couleur lui fait-elle peur ou lui semble-t-elle vulgaire? Il ne se fera jamais à l'Impressionnisme et que dire du Fauvisme brabançon (pourtant bien sage) qui lui fera autant d'effet qu'un coup de clairon dans une partition de Brahms! D'ailleurs, lorsqu'il compatit à la mort de Rik Wouters, il pleure l'homme, pas le peintre. À propos d'une exposition d'Henri Evenepoel, il lâche: «œuvres trop nombreuses et trop hâtives» et que dire de ses sentiments pour Cézanne, Monet et Renoir qu'il traite de «saligaud moderne». Il n'est pas plus tendre pour l'architecture. En visite chez les Stoclet, il exécute le palais de Hoffmann en une ligne: «Le même style règne partout. Matières riches. Formes indigentes».

Le comte de Lalaing (1858-1917) est un homme du XIX^e siècle, héritier d'un père qui avait arrêté le temps à l'époque de Franz Hals et s'habillait comme tel. À ses portraits de commandes, compassés ou fades, on préférera sa sculpture où il fera preuve de talents animaliers: n'eut-il pas un fauve au fond du jardin de sa demeure bruxelloise? On pense au groupe équestre (1899-1908) qui orne le Square du Bois de la Cambre: inspiré par les Chevaux de Marly de Coustou (1745), il en fait du Verrocchio animé.

On prendra par ailleurs un immense plaisir à lire de larges extraits de son journal adroitement choisis par Catherine Leclercq, ils pétillent d'intelligence et fourmillent de détails sur la vie de l'époque. ■

Ben Durant

Catherine Leclercq, *Jacques de Lalaing, Artiste et homme du monde*, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 2006, 440 pp, 40 €.

■ Jacques de Lalaing, *Lutte équestre* (avenue Louise, Bruxelles)